

**Perceptions des Canadiennes et des Canadiens au sujet du
crime organisé**

Rapport final sur les résultats d'une étude qualitative

Juillet 2005

Présenté au ministère de la Sécurité publique et Protection civile Canada

par



**Phoenix Strategic Perspectives Inc.
1678, rue Bank, bureau 2, Ottawa, (Ontario) K1V 7Y6
Tél : (613) 260-1700 Téléc. : (613) 260-1300 Courriel : info@phoenixspi.ca
www.phoenixspi.ca**

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Résumé	i
2.0	Conclusions et conséquences	1
3.0	Introduction	4
4.0	Principales impressions et perceptions du crime organisé.....	7
4.1	Impressions qui viennent automatiquement à l'esprit	7
4.2	Caractéristiques types.....	9
4.3	Sources des impressions.....	11
4.4	Gravité du problème selon les participants	13
4.5	La gravité du crime organisé s'accroît au fil du temps	14
4.6	Types d'activités criminelles.....	16
4.7	Groupes impliqués dans le CO.....	19
5.0	Répercussions du crime organisé.....	21
5.1	Contact personnel avec le CO	21
5.2	Niveau de préoccupation	21
5.3	Groupes les plus à risque.....	23
5.4	Perception des répercussions du CO	24
5.5	Déclaration des crimes	25
6.0	Rôles et responsabilités	26
6.1	Principaux intervenants de la lutte contre le CO	26
6.2	Responsabilité à tous les ordres de gouvernement	27
6.3	Prise de conscience par rapport aux activités du gouvernement	28
6.4	Évaluation du rendement du système de justice pénale	30
6.5	Rôle du secteur privé.....	33
6.6	Rôle des gens.....	34
6.7	Importance de l'éducation du public	34
6.8	Sources d'information crédibles au sujet du crime organisé.....	35
6.9	Types d'information désirés	35
6.10	Porte-parole crédibles.....	36
7.0	Mesures potentielles pour lutter contre le crime organisé	38
7.1	Perceptions par rapport aux mesures adoptées pour lutter contre le crime organisé.....	38
7.2	Lutte contre le crime organisé : priorité du gouvernement	39
7.3	Crime organisé par rapport aux autres types de crimes.....	40
7.4	Crime organisé par rapport au terrorisme.....	41
Annexe A : Questionnaire de Recrutement		42
Annexe B : Guide de l'animateur		48
Annexe C : Bref Questionnaire.....		55

1.0 RÉSUMÉ

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a demandé à Phoenix Strategic Perspectives Inc. de mener une étude qualitative en vue d'explorer les opinions des Canadiennes et des Canadiens au sujet du crime organisé. Pour ce faire, on a formé seize groupes de discussion dans huit centres urbains à l'échelle du Canada entre le 20 juin et le 5 juillet 2005. Cinq des huit centres étaient des villes importantes, soit Toronto, Vancouver, Winnipeg, Montréal et Halifax. Les trois autres centres, de moindre importance, étaient les suivants : Red Deer, Sherbrooke et Cornwall.

L'étude était de nature qualitative et non quantitative. Ainsi, bien que les résultats aient permis de cerner les opinions des participants quant aux sujets abordés, ils ne peuvent être généralisés de façon à représenter les opinions de l'ensemble de la population canadienne.

Les principaux résultats sont présentés ci-dessous de façon thématique. Ces thèmes ont une pertinence directe aux objectifs principaux de l'étude, qui comportent les deux volets suivants : 1) Définir toute lacune au niveau de la compréhension et de la sensibilisation du grand public en ce qui a trait au crime organisé; et 2) Offrir une évaluation plus nuancée de la perception des Canadiens par rapport au phénomène du crime organisé en vue de mieux cibler les futures études quantitatives dans ce domaine. Les résultats représentent généralement l'opinion des participants de tous les emplacements, peu importe leur niveau de scolarité (à moins d'indication contraire).

Les activités violentes : l'impression qui vient le plus fréquemment à l'esprit de nombreux participants lorsqu'ils songent au crime organisé

L'une des images ou impressions les plus fréquemment évoquées par le crime organisé chez de nombreux participants était celle de la violence ou des activités criminelles violentes. Bien que les participants étaient en mesure de nommer un nombre relativement important de caractéristiques du crime organisé (dont bon nombre n'étaient pas liées à la violence), de même que des activités criminelles non-violentes qu'ils associaient à ce phénomène, dans le cadre de discussions subséquentes, ils avaient tout de même tendance à se concentrer sur ses aspects plus violents (c.-à-d. les meurtres, les guerres de gangs, etc.). Cela peut être dû au fait que la plupart des participants affirment que leurs perceptions sont grandement influencées par les médias, qui se concentrent généralement sur les aspects sensationnalistes du crime organisé au lieu d'explorer sa nature de façon plus exhaustive (c.-à-d. que les médias se concentrent sur les rivalités entre bandes, les meurtres/assassinats, les meurtres accidentels, les tentatives de meurtre contre des journalistes, etc.).

Le niveau d'uniformité est élevé pour ce qui est de la définition des acteurs et des activités du crime organisé

On a relevé un niveau d'uniformité élevé dans l'ensemble des groupes en ce qui concerne les types de personnes ou de groupes que l'on croit être impliqués dans des activités associées au crime organisé (p. ex. bandes de motards, bandes ethniques, etc.) et les types d'activités illégales les plus étroitement liées au crime organisé (p. ex. drogues,

prostitution, usurpation d'identité, armes à feu, pornographie). On a également relevé un niveau d'uniformité élevé en ce qui concerne les activités illégales perçue comme les plus importantes/lucratives (p. ex. activités liées à la drogues) et les plus graves (p. ex. activités liées à la drogue, prostitution, pornographie, blanchiment d'argent). Tel qu'il était le cas avec l'accent sur la violence, cette uniformité découle peut-être en partie au fait que la plupart des participants soulignent que leurs perceptions sont grandement influencées par les médias (c.-à-d. que les gens obtiennent de l'information des mêmes sources ou de sources semblables).

Le crime organisé est perçu comme la cause fondamentale d'autres crimes

L'impossibilité de distinguer le crime organisé des autres crimes est peut-être due, dans une certaine mesure, à la perception (partagée par plusieurs) selon laquelle le crime organisé est lié à d'autres activités criminelles ou se trouve à la base de celles-ci. Cet énoncé était particulièrement pertinent pour ce qui est de la participation du crime organisé à la vente de drogues illégales. En fait, on semblait associer les drogues à la plupart des autres activités liées au crime organisé (p. ex. se prostituer ou voler de l'argent pour se payer de la drogue, violence dans la rue/guerres de gangs).

Le crime organisé est perçu comme un problème grave en pleine croissance

La plupart des participants considèrent que le crime organisé est un problème grave au Canada. À l'aide d'une échelle de cinq points (1 = pas du tout sérieux; 5 = très sérieux), la majorité des participants ont accordé des cotes de 4 ou 5. Qui plus est, un nombre peu élevé de participants ont accordé des cotes inférieures, à savoir 1 ou 2, ce qui indique un manque flagrant de gravité. Environ un tiers des participants ont accordé une cote de 3. Ces résultats cadrent avec une récente étude quantitative menée auprès du grand public (*sondage omnibus sur le crime organisé* mené par Ipsos-Reid en mars 2005). On avait également l'impression que la présence du crime organisé au Canada est croissante. Les principales raisons sous-jacentes à la gravité perçue par les participants par rapport au crime organisé sont que celui-ci comprend désormais un plus grand nombre d'acteurs (p. ex. prolifération des bandes ethniques, de bandes de jeunes et de bandes de motards) et d'activités (c.-à-d. une plus grande portée des activités criminelles). Les participants ont l'impression que la concurrence et la coopération sera plus grande entre les bandes au fur et à mesure que se multiplieront le nombre d'acteurs et d'activités. L'une ou l'autre des possibilités entraîne de graves conséquences : une concurrence accrue donne lieu à plus de violence, et une plus grande coopération se traduit par un plus grand contrôle et une plus grande puissance. Malgré l'accent mis sur la violence, on semble croire que le crime organisé évolue de plus en plus vers le crime en col blanc et les activités frauduleuses (p. ex. usurpation d'identité). Les victimes potentielles ne seront désormais plus les seules à être concernées par les activités illicites (p. ex. activités liées à la drogue et à la prostitution).

Les participants ont de la difficulté à distinguer le crime organisé des autres activités criminelles

Malgré le fait que les participants étaient en mesure de nommer les différentes activités associées au crime organisé et qu'ils semblaient en avoir une opinion définie, ils avaient

tendance à éprouver de la difficulté à se concentrer sur celui-ci au cours des discussions sur le crime organisé et les problèmes y afférents. Par exemple, de nombreux participants ont mentionné les activités des bandes de jeunes dans les écoles, les attaques en bande, les guerres de gangs (non liées au profit) et l'intimidation. En outre, au moment d'évaluer leur niveau de préoccupation relativement au risque d'être victime du crime organisé (eux-mêmes ou les membres de leur famille) et d'évaluer le rendement des différents intervenants dans la lutte contre celui-ci, la plupart des participants avaient tendance à discuter du crime en général et non précisément du crime organisé. Bref, on ne distinguait pas clairement le crime organisé des autres types de crimes et les participants avaient tendance à mentionner le crime en général (et non le crime organisé en tant que tel) à différents moments au cours de la discussion.

Les participants établissent aucun lien entre la gravité du crime organisé, la probabilité d'en être victime et les incidences du phénomène

Malgré le fait que la plupart des participants croient que le crime organisé est un problème sérieux qui s'aggrave au fil du temps, ils sont peu préoccupés par le fait que leur famille ou eux-mêmes pourraient en être victimes. D'ailleurs, bon nombre des participants qui ont fait part de leurs préoccupations à cet égard s'inquiétaient du fait que leurs enfants pourraient être des victimes ou craignaient de se trouver un jour au mauvais endroit au mauvais moment (c.-à-d. être victime d'un crime accidentel et non intentionnel). En général, les participants étaient davantage préoccupés par l'idée d'être victimes d'autres types de crime. Lorsqu'on a interrogé les participants directement sur cette question, bon nombre d'entre eux ont avancé qu'il est possible d'éviter la plupart des activités criminelles associées au crime organisé (c.-à-d. que les gens choisissent de consommer des drogues illégales, de jouer, de se prostituer ou de retenir les services d'une prostituée). Contrairement à la possibilité d'être victime d'un crime aléatoire ou non organisé, un bon nombre de participants jugeaient qu'il était grandement possible d'éviter les activités liées au crime organisé. Ce détachement est également mis en évidence par l'incapacité de nombreux participants à nommer des façons dont le crime organisé a une incidence sur leur vie quotidienne. En effet, cette question était souvent accueillie par un silence, et les incidences perçues étaient généralement décrites comme indirectes (voir ci-dessous).

Les participants éprouvent de la difficulté à définir les incidences du crime organisé

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les participants éprouvent généralement de la difficulté à évaluer les incidences du crime organisé sur leur vie quotidienne; qui plus est, bon nombre de participants n'étaient tout simplement pas en mesure d'en nommer. Ceci était particulièrement vrai, à la fois en ce qui concerne leur vie personnelle et la Société en général. Les participants qui ont été en mesure de définir les incidences avaient tendance à se concentrer davantage sur les répercussions générales, notamment l'augmentation des coûts (c.-à-d. coûts monétaires/économiques et sociaux). Cela exclut la perte de revenus fiscaux et l'augmentation des taux d'assurance, les frais de service, les impôts (servant, par exemple, à payer les frais liés au service de police) et les coûts généraux (qui couvrent les pertes associées aux activités criminelles). Les coûts sociaux comprennent l'augmentation du niveau d'insécurité et de crainte en société ainsi que la dégradation potentielle de la cohésion de la collectivité. Certains participants ont mis l'accent sur leurs enfants ou les enfants en général et se sont concentrés sur les effets psychologiques de l'intimidation et du rudolement. Parmi les groupes précis que l'on a jugés plus susceptibles d'être victimes

du crime organisé, on retrouve les jeunes, les personnes âgées, les jeunes femmes et les moins fortunés.

Les participants sont peu sensibilisés aux activités et aux initiatives du gouvernement

Les participants de tous les emplacements ont démontré une prise de conscience très limitée au sujet des mesures adoptées par le gouvernement pour lutter contre le crime organisé. Non seulement les participants n'avaient pour ainsi dire aucune idée de ces mesures, mais peu d'entre eux ont mentionné le gouvernement comme intervenant clé dans la lutte contre le crime organisé (sans avoir été interrogés à ce sujet); quelques-uns seulement l'ont nommé comme source crédible qu'ils consulteraient relativement à la lutte contre le crime organisé. Qui plus est, certains participants sont d'avis que le gouvernement et les politiciens sont impliqués dans des activités liées au crime organisé (p. ex. scandale des commandites). Pour ces gens, le gouvernement ne participe pas vraiment à la lutte contre le crime organisé, mais fait plutôt partie du problème. Le service de police est le groupe qui a été le plus souvent cité comme intervenant dans la lutte contre le crime organisé, y compris la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), et les unités d'intervention spéciales formées aux seins des corps policiers.

Les participants ont une haute estime envers les policiers

Contrairement à leurs perceptions du gouvernement et des politiciens, les participants avaient tendance à respecter les efforts des policiers par rapport à la lutte contre le crime organisé. On les considérait généralement comme le premier moyen de défense qui fait tout en son possible avec les ressources dont il dispose. On a mentionné le plus fréquemment le service de police en général, la police « locale » et plus particulièrement la GRC comme les sources les plus crédibles en ce qui concerne le crime organisé et les efforts déployés à lutter contre celui-ci. Dans la plupart des groupes, la police était mentionnée en premier et le plus fréquemment (par les autres qui se disaient d'accord). En revanche, peu de participants ont cité le gouvernement ou les politiciens comme sources d'information crédibles et fiables. Parmi les autres porte-parole crédibles, on retrouvait les victimes et les anciens membres du crime organisé, les médias, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement.

Les participants ont de la difficulté à évaluer le rendement des principaux intervenants

La plupart des participants ont eu du mal à évaluer le rendement des principaux acteurs de la lutte contre le crime organisé. Lorsqu'on leur a demandé de jauger le rendement des différents groupes de ce secteur, les gens ont eu tendance à axer leurs réponses sur le combat du crime en général (c.-à-d. pas sur le crime organisé en soi) et à reconnaître qu'ils ne fournissaient que des impressions générales et non des commentaires éclairés fondés sur les activités/le rendement réels. Parmi les groupes évalués, on compte la police, les trois ordres de gouvernement, les tribunaux et le système correctionnel. Les lois ont également été jaugées. En résumé, la plupart des évaluations ne représentaient que des perceptions générales et n'étaient pas associées directement au crime organisé ou à toute preuve de rendement à ce chapitre. De plus, la majorité des participants estimaient que les tribunaux, les lois et le système correctionnel sont interdépendants ou entrelacés (et non des acteurs individuels), ce qui a rendu difficile la tâche de les évaluer distinctement. De plus, ils les

considèrent généralement tous trop laxistes ou cléments, et donc peu efficaces dans la lutte contre le crime organisé. La police est le seul groupe qui a reçu une évaluation généralement positive en ce qui a trait à son rôle dans le combat contre le crime organisé.

Les participants ayant étudié au niveau postsecondaire sont moins concernés par le CO

Les participants ayant fréquenté un établissement d'éducation postsecondaire semblaient être passablement plus éloignés du crime organisé que ceux qui possèdent un niveau de scolarité moins élevé. Par exemple, ils semblaient plus susceptibles de fonder leurs impressions du crime organisé sur les renseignements obtenus auprès des médias et moins susceptibles d'avoir vécu des expériences personnelles liées au phénomène. Par opposition, ceux qui ne possèdent pas d'éducation postsecondaire paraissaient plus susceptibles de fonder leur perception du crime organisé sur différents aspects de leurs expériences personnelles (bien que les médias constituaient tout de même une influence importante). Cette impression d'être plus isolé qu'ont les plus instruits s'est manifestée, non seulement pendant les discussions concernant les fondements de leurs perceptions du crime organisé, mais également de façon indirecte à différents moments pendant les séances. On a observé cette distinction dans toutes les villes sauf Sherbrooke, où tous les participants semblaient être très sensibilisés au crime organisé d'un point de vue personnel en raison de la présence importante des Hells Angels.

Principales différences régionales

Il n'est sans doute pas surprenant de constater que les différences régionales étaient les plus apparentes lorsque les participants ont parlé de la nature du crime organisé dans leur propre région ou province. En effet, alors qu'on a observé un grand niveau de cohérence dans tous les groupes en ce qui concerne les types de personnes ou de groupes impliqués dans le crime organisé ainsi que les types d'activités criminelles qui y sont le plus étroitement liées, des différences ont fait surface lorsqu'on a demandé aux participants de nommer les activités et les individus typiquement associés au crime organisé dans leur région ou leur province.

Pour ce qui est des activités, les participants des villes portuaires (Vancouver, Montréal et Halifax) étaient plus susceptibles de nommer la contrebande de stupéfiants (par opposition au trafic), le trafic de personnes et le vol de véhicules. À Cornwall, ce sont la contrebande d'alcool et de cigarettes et la pornographie infantile qui ont été le plus souvent mentionnés. Les activités liées à la drogue ont été nommées par les participants dans toutes les villes, mais ceux de Vancouver et de Sherbrooke étaient plus susceptibles de citer précisément la culture de la marijuana. Enfin, les participants des plus grandes villes (Vancouver, Montréal et Toronto) étaient passablement plus susceptibles de nommer la prostitution.

Alors que les participants de toutes les villes ont manifesté une certaine réticence à l'idée de citer des groupes précis impliqués dans le crime organisé en général, il en a été autrement lorsqu'ils ont eu à nommer les groupes menant des activités dans leur province ou région. Les participants des grandes villes (Vancouver, Montréal et Toronto) étaient un peu plus susceptibles de parler de groupes ethniques. Parmi ceux-ci, les participants de Vancouver et de Toronto étaient plus susceptibles de nommer les bandes de l'Extrême Orient tandis que ceux de Montréal étaient les plus susceptibles de citer la mafia italienne. Les participants de Vancouver étaient les plus susceptibles de nommer les bandes des

Indes orientales tandis que ceux de Toronto ont généralement cité des bandes haïtiennes et jamaïcaines. Les Hells Angels ont été nommés dans toutes les villes, mais plus particulièrement par les participants de Montréal et de Sherbrooke. Les bandes d'Autochtones ont été citées le plus souvent par les groupes de Cornwall, de Red Deer et de Winnipeg. Les participants de Cornwall, quant à eux, ont été les seuls à parler des camionneurs, alors que les groupes radicaux de droite (p. ex. les skinheads) n'ont été mentionnés que par ceux de Red Deer.

2.0 CONCLUSIONS ET CONSÉQUENCES

Les membres du public en général, peu importe leur niveau de scolarité ou la région où ils habitent, semblent posséder une bonne connaissance de base des personnes ou des groupes impliqués dans le crime organisé. Bien qu'ils ne leur sont pas venus automatiquement à l'esprit, les participants ont pu rapidement en nommer un certain nombre. Qui plus est, les personnes citées correspondent grandement à celles indiquées dans les documents qui font autorité en ce qui a trait au crime organisé. En bref, les participants ont une perception plutôt exacte des personnes impliquées dans le crime organisé. En effet, le problème à régler à ce chapitre n'est pas principalement l'ignorance des groupes impliqués, mais bien la réticence à les nommer publiquement s'ils sont formés de membres de collectivités ethniques. Pendant chaque séance de discussion menée aux fins de la présente étude, c'est la réticence et non l'ignorance qui a été l'obstacle principal lorsque venait le moment de citer les groupes impliqués. Cette réticence laisse supposer une appréhension ou une sensibilité compréhensible à l'idée de stéréotyper ou de cibler des membres d'une collectivité ethnique précise. Il faut tenir compte de cette préoccupation et la traiter prudemment dans le cadre de tout effort de communication visant à fournir au grand public des renseignements au sujet des groupes impliqués dans le crime organisé. Traiter cette question de façon adéquate est d'autant plus important que l'information concernant les personnes impliquées est un des principaux types de renseignements dont les Canadiens ont besoin, selon les dires des participants à cette étude.

Les membres du public en général possèdent également une bonne connaissance de base de la gamme d'activités associées au crime organisé. Les participants ont nommé les mêmes types d'activités dans toutes les régions, et les exemples donnés correspondent largement aux activités criminelles que mènent réellement les groupes du crime organisé. Qui plus est, la plupart d'entre eux croient que le crime organisé est lié à d'autres activités criminelles, ou qu'il est la cause d'autres crimes, principalement en raison du trafic de stupéfiants. Cette perception d'interdépendance du crime organisé peut peut-être expliquer pourquoi de nombreux participants sont d'avis qu'il faut y accorder une importance égale ou supérieure à celle accordée à d'autres problèmes liés à la justice ou à la sécurité publique. Parallèlement, cette tendance à lier le crime organisé aux autres types de crime s'est souvent traduite par une confusion de ceux-ci. En effet, l'une des conclusions principales de la présente étude est que les gens ont de la difficulté à distinguer le crime organisé des autres activités criminelles, telles que celles des bandes de jeunes qui agissent dans les écoles, les attaques en bandes et les actes de violence fortuits. En ce sens, il est possible qu'une partie de la stratégie de communication soit destinée à aider les Canadiens à faire la différence entre le crime organisé en soi et les autres activités criminelles.

La connaissance de base du public en ce qui concerne les personnes et les activités liées au crime organisé est contrebalancée par une connaissance très limitée des mesures adoptées par quelconque ordre de gouvernement afin de lutter contre le crime organisé, ainsi que par le faible nombre de personnes qui considèrent ceux-ci comme des intervenants principaux dans cette lutte. Aussi, on se rappelle que les participants ont eu beaucoup de difficulté à évaluer le rendement des différents groupes et des différentes institutions qui luttent contre le crime organisé. En effet, seule la police a été évaluée positivement, alors que le

gouvernement, les lois et les tribunaux ont généralement été groupés et ont reçu une mauvaise évaluation.

Les renseignements concernant les mesures gouvernementales visant à combattre le crime organisé ont été inclus parmi les types de renseignements importants qu'il faut fournir aux citoyens. En tentant d'éliminer cette importante lacune, SPPCC devrait tenir compte du fait que certains Canadiens estiment que le gouvernement et les politiciens sont eux-mêmes impliqués dans le crime organisé ainsi que du fait que peu de participants considèrent le gouvernement et les politiciens comme sources d'information crédibles ou dignes de confiance pour ce qui est de ce problème. En ce qui a trait aux communications, SPPCC doit éviter le style et le contenu qui pourraient présenter de façon trop complaisante ou auto-promotionnelle les mesures et les activités gouvernementales, ou qui pourraient sembler tirés d'une campagne de relations publiques. Pour ce faire, on pourrait, entre autres, utiliser les membres de la police comme porte-parole principaux pour cette question (ils sont considérés comme les plus crédibles) ou inclure des références à des sources de renseignements considérées comme très crédibles par les participants de la présente étude (c.-à-d. la police, la GRC, les victimes, les anciens membres du crime organisé, les ONG et les universitaires).

Une autre lacune importante au chapitre des connaissances des gens au sujet du crime organisé est la sensibilisation limitée à ses répercussions sur leur vie quotidienne. Il y a un écart important entre la gravité qu'attribuent les participants au crime organisé et leur perception de son incidence, tant sur eux que sur la société canadienne. En effet, bon nombre des participants à cette étude ont été incapables d'en nommer une seule, et ceux qui y sont parvenus n'ont pu en nommer que de très généraux qui étaient souvent liés à l'augmentation des coûts. Également, les participants étaient peu préoccupés par le risque de devenir un jour victimes du crime organisé. Pour la plupart d'entre eux, il était possible d'éviter ce risque, contrairement à la possibilité d'être victime d'un « autre » type de crime.

Il semble y avoir un besoin de modifier la perception des gens qui considèrent le crime organisé comme un problème grave et croissant, mais qui ne croient pas qu'ils en seront un jour victimes ou qu'il entraîne des coûts importants. Ce sentiment est particulièrement commun chez les participants ayant fréquenté un établissement d'éducation postsecondaire, qui ont tendance à se sentir plus isolés et à l'abri du phénomène. Il est peut-être possible de régler ce problème en tirant parti de l'impression des gens selon laquelle le crime organisé a évolué au-delà de sa description traditionnelle et que les victimes éventuelles ne sont plus seulement celles qui participent à des activités illicites.

Finalement, pour ce qui est des messages devant servir à sensibiliser les Canadiens aux réalités et aux risques liées au crime organisé, les renseignements doivent être répartis, si possible, selon la province/la région ou la collectivité. De nombreux participants ont indiqué qu'il est important d'inclure des renseignements sur les activités du crime organisé dans la collectivité ou la région en question (c.-à-d. ce qui s'applique à l'endroit où ils habitent). De plus, cela pourrait permettre d'éliminer la perception selon laquelle le crime organisé est un problème grave, mais qu'il ne les touche pas vraiment (c.-à-d. en les rapprochant du problème).

Dans l'ensemble, les résultats de cette recherche laissent supposer que des messages visant à augmenter la compréhension du crime organisé seraient bien reçus par les membres du public en général. En plus de convenir que la sensibilisation du public au crime organisé est importante et peut réduire les risques d'être victime de ses activités, les participants ont rapidement indiqué un certain nombre de différents types de renseignements qui, selon eux, doivent être fournis dans le cadre d'une campagne publique de sensibilisation/d'éducation (voir page 34 du rapport). Les conclusions comportent également un certain nombre de suggestions concernant l'adaptation des messages de communication et la sensibilisation des Canadiens aux réalités et aux risques du crime organisé. À cet égard, il est important de noter que les médias demeurent de loin la principale source de renseignements au sujet du crime organisé au Canada.

3.0 INTRODUCTION

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a demandé à Phoenix Strategic Perspectives Inc. de mener une étude qualitative en vue d'explorer les opinions des Canadiennes et des Canadiens au sujet du crime organisé.

Renseignements généraux et objectifs

Le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC) a fait part de son intention d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de communication nationale en vue de sensibiliser les Canadiens au crime organisé. Pour que cette stratégie soit efficace, il est essentiel que le CNC comprenne bien la façon dont les Canadiens perçoivent le phénomène du crime organisé.

Des recherches parmi des études ultérieures portant sur l'opinion publique par rapport au crime organisé ont permis de recenser un certain nombre d'études quantitatives menées au cours des dernières années. Cependant, depuis 2001, aucune étude qualitative n'a été menée à l'échelle nationale. Par conséquent, la SPPCC a décidé d'entreprendre une étude qualitative sous forme de groupes de discussion en vue de connaître les opinions des Canadiens en ce qui a trait au crime organisé au Canada.

Les principaux objectifs de l'étude sont les suivants :

1. Définir toute lacune au niveau de la compréhension et de la sensibilisation du grand public en ce qui a trait à cette question afin de mieux adapter les messages de communication et d'éduquer les Canadiens au sujet des réalités et des risques liés au crime organisé.
2. Offrir une évaluation plus nuancée de la perception des Canadiens par rapport au phénomène du crime organisé en vue de mieux cibler les futures études quantitatives dans ce domaine.

L'étude portait plus précisément sur les éléments suivants :

- l'ensemble des activités auxquelles s'adonnent les groupes criminels organisés selon les Canadiens;
- la mesure dans laquelle le crime organisé est ressenti comme une menace personnelle chez les Canadiens, tant dans leurs collectivités qu'à l'échelle du pays;
- les impressions du grand public concernant l'efficacité des efforts gouvernementaux visant à combattre le crime organisé;
- le niveau de confiance que témoignent les Canadiens envers les corps policiers locaux, provinciaux et fédéraux pour ce qui est de la lutte contre le crime organisé.

Méthodologie de recherche

En vue d'atteindre les objectifs de l'étude, on a formé seize groupes de discussion dans huit centres urbains à l'échelle du Canada entre le 20 juin et le 5 juillet 2005. Cinq des huit centres étaient des villes importantes, soit Toronto, Vancouver, Winnipeg, Montréal et

Halifax. Les trois autres centres, de moindre importance, étaient les suivants : Red Deer (Alberta), Sherbrooke (Québec) et Cornwall (Ontario).

Dans le cadre de la présente étude, on a appliqué les spécifications suivantes :

- Dans chacune des villes, les groupes étaient formés de membres du grand public.
- Les participants de chaque groupe étaient âgés de 18 ans et plus; les groupes étaient composés de participants d'âges différents, et la répartition des sexes était relativement équilibrée.
- Les participants étaient regroupés par niveau d'éducation : un groupe dans chacune des villes comprenait des participants détenant un diplôme d'études secondaires ou possédant un niveau de scolarité inférieur, alors que l'autre était composé de participants ayant fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire, c'est-à-dire d'une combinaison de participants ayant suivi des cours à l'université ou au collège et de participants ayant obtenu un diplôme ou un certificat de l'un ou l'autre de ces établissements.
- Dans les centres urbains plus importants, environ la moitié des participants étaient membres d'une minorité visible et provenaient de divers horizons ethniques.
- Dans le cas des villes moins importantes, près de la moitié des participants provenaient d'une zone rurale située de 25 à 30 minutes à l'extérieur du centre de la ville.
- Le taux de participation aux groupes de discussion était remarquable : chaque groupe comptait entre huit et dix participants.
- Les groupes étaient répartis de la façon suivante :

Ville	Langue	Date	18 h	20 h
Toronto	Anglais	Le 20 juin 2005	Études secondaires	Études postsecondaires
Winnipeg	Anglais	Le 21 juin 2005	Études postsecondaires	Études secondaires
Red Deer	Anglais	Le 22 juin 2005	Études secondaires	Études postsecondaires
Vancouver	Anglais	Le 23 juin 2005	Études postsecondaires	Études secondaires
Montréal	Français	Le 21 juin 2005	Études postsecondaires	Études secondaires
Sherbrooke	Français	Le 22 juin 2005	Études secondaires	Études postsecondaires
Halifax	Anglais	Le 23 juin 2005	Études postsecondaires	Études secondaires
Cornwall	Anglais	Le 5 juillet 2005	Études postsecondaires	Études secondaires

- Dans les cinq grands centres, les séances de discussion ont eu lieu dans les établissements habituellement réservés aux groupes de discussion. Les groupes des trois villes moins importantes, quant à eux, se sont rencontrés dans des salles de

réunion d'hôtels; de l'équipement audiovisuel a permis aux observateurs de suivre la discussion de groupe à partir d'une autre salle.

- Les rencontres, d'une durée de deux heures, ont eu lieu en soirée. Les participants ont reçu 50 \$ à titre de remerciement pour leur participation à l'étude.
- On a informé les participants que l'étude était parrainée par le gouvernement du Canada.

L'étude était de nature qualitative et non quantitative. Ainsi, bien que les résultats aient permis de cerner les opinions des participants quant aux sujets abordés, ils ne peuvent être généralisés de façon à représenter les opinions de l'ensemble de la population canadienne.

Les commentaires des participants sont indiqués en italique et sont placés entre guillemets. Ils sont cités textuellement ou paraphrasés afin de rendre le message.

Le chercheur principal de la présente étude était Stephen Kiar, qui a présidé les groupes de discussion de Toronto, de Winnipeg, de Red Deer, de Vancouver et de Cornwall. Il a également rédigé le rapport final. Philippe Azzie a animé les groupes de discussion de Montréal, de Sherbrooke et de Halifax en plus d'avoir contribué à la production du rapport.

Remarque générale au sujet des résultats

Bien que le niveau d'uniformité soit élevé dans l'ensemble des régions en ce qui concerne la plupart des commentaires émis par les participants, on a relevé quelques différences dans certains domaines, notamment sur les plans régional et éducationnel. Les domaines dans lesquels on a remarqué ces différences ont été indiqués dans le rapport.

Les documents suivants se trouvent en annexe (dans les deux langues officielles) :

- un formulaire de recrutement à l'intention des participants
- un guide de l'animateur
- un bref questionnaire devant être rempli par les participants.

4.0 PRINCIPALES IMPRESSIONS ET PERCEPTIONS DU CRIME ORGANISÉ

Cette section fait état de la façon dont les participants perçoivent le phénomène du crime organisé. On y discute entre autres de la principale impression qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils songent au crime organisé ainsi que des grandes sources de ces impressions, de l'évaluation de la gravité du crime organisé, de même que des perceptions qu'ils ont par rapport aux types d'activités et aux personnes (c'est à dire de groupes) associées au crime organisé.

4.1 Impressions qui viennent automatiquement à l'esprit

Le « crime organisé » évoque de nombreuses images – celles de la violence, des bandes et de la drogue sont prédominantes

Les participants n'ont eu aucune difficulté à définir les images ou les impressions qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils songent au crime organisé au Canada. Qui plus est, bon nombre d'entre eux ont été en mesure de définir plusieurs images ou impressions. On a constaté ce fait, non seulement pendant les discussions de groupe, mais également pendant l'examen des réponses au bref questionnaire remplis par les participants immédiatement avant le début de la séance de discussion.

L'une des images les plus fréquemment évoquées était celle de la violence ou des activités criminelles violentes, y compris les disputes territoriales entre bandes rivales, les assassinats, les luttes qui entraînent la mort de personnes innocentes ou qui leur causent des blessures ainsi que les activités des bandes de rues/bandes de jeunes, telles que les batailles de bandes, l'intimidation et les attaques en bandes. Les images suivantes ont été évoquées par les participants :

- « *Des activités criminelles d'une extrême violence.* »*
- « *Des groupes qui causent des dégâts dans les bars du centre-ville, des fusillades au volant d'une voiture, des fusillades à l'extérieur des bars.* »*
- « *Des meurtres.* »*
- « *Des membres de bandes qui vendent de la drogue et qui font office de tueurs à gages.* »*
- « *Des meurtres par balle.* »*
- « *Des gens très organisés et très violents.* »
- « *Des criminels qui portent des armes à feu et qui n'ont pas peur de commettre des meurtres.* »*
- « *Des groupes qui tentent d'éliminer la concurrence.* »*
- « *Des actes de violence.* »*
- « *Des vols et des meurtres.* »*
- « *Des guerres entre bandes et des gens innocents qui subissent des blessures par balle.* »*
- « *Intimidation, meurtre et violence.* »
- « *Des tueurs à gages.* »
- « *Des durs à cuire du monde du crime organisé.* »*

* Les commentaires suivis d'un astérisix étaient originalement en anglais.

Bien que les participants aient souvent évoqué la violence comme image ou impression principale du crime organisé, quelques autres types d'images ont également été couramment définis. Ces dernières appartenaient pour la plupart à l'une de quatre catégories. Ainsi, la plupart des images étaient celles de groupes impliqués dans le crime organisé et des types d'activités criminelles auxquelles ils se livrent, particulièrement celles liées aux drogues. Celles mentionnées moins fréquemment, mais régulièrement, portaient sur les aspects ou les caractéristiques précis du crime organisé ainsi que sur les incidences du problème.

Groupes liés au crime organisé :

Beaucoup de gens ont mentionné des personnes ou des groupes qu'ils croient être liés au crime organisé. Ils sont énumérés partiellement ci-après selon le nombre approximatif de fois où on les a nommés :

- Les Hells Angels et d'autres groupes de motards
- Les bandes de rue ou les bandes de jeunes
- Les bandes ethniques en général ou les bandes liées à des groupes ethniques précis
- La mafia
- Le gouvernement/les politiciens
- Les dirigeants d'entreprise.

Types d'activités criminelles :

L'un des principaux aspects mentionnés par la plupart des participants par rapport au crime organisé a trait aux activités criminelles ou au type d'activités qui y sont reliées. Voici quelques-uns de ceux ayant été nommés :

- La vente/le commerce de la drogue (il s'agit de loin de l'activité la plus souvent mentionnée)
- Le commerce du sexe/la prostitution
- Les activités illégales (en général)
- La fraude
- Le jeu illégal
- La contrebande
- L'intimidation
- La corruption
- Les meurtres.

Caractéristiques principales du crime organisé :

Moins de personnes, mais au moins une dans la plupart des groupes ont fait allusion à un certain nombre de caractéristiques types du crime organisé. En voici des exemples :

- La cohésion
- L'intelligence/la ruse/l'ingéniosité
- Les organisations/la hiérarchie
- Le caractère suspect/le manque de visibilité

- L'immunité
- La recherche du profit
- La soif ou la poursuite du pouvoir.

Répercussions du crime organisé :

Certains participants ont affirmé que, lorsqu'ils songent au crime organisé, la première chose qui leur vient à l'esprit est son impact sur ses victimes (c.-à-d. les toxicomanes, les prostituées, les joueurs), son incidence générale (c.-à-d. le coût pour la société) ou leurs réactions ou sentiments personnels à son égard. Ces pensées se sont parfois transformées en un sentiment d'impuissance et d'incapacité apparente de faire quoi que ce soit pour enrayer le problème. Certains ont ajouté qu'ils considéraient le phénomène répandu, ce qui explique pourquoi ils se sentent impuissants. Cette impression est particulièrement courante chez les participants de Sherbrooke, au Québec, où les participants se fondaient sur l'omniprésence apparente des Hells Angels.

Quelques participants ont affirmé qu'ils ressentent de la sympathie pour les victimes du crime organisé, surtout pour les toxicomanes et les jeunes femmes vivant dans le milieu de la prostitution ou du commerce du sexe. Quelques-uns d'entre eux seulement ont indiqué que la peur était la première chose que leur inspire le crime organisé. Les craintes de la plupart de ceux-ci n'étaient cependant pas liées à leur propre sécurité, mais bien à celle de leurs enfants, qui pourraient devenir des victimes du crime organisé ou être entraînés dans ce milieu. Enfin, un certain nombre de personnes ont affirmé que, pour elles, le crime organisé est un phénomène qui ne les touche pas réellement.

4.2 Caractéristiques types

L'organisation et la structure sont perçues comme les caractéristiques principales du crime organisé

Tel qu'il est susmentionné, certains participants ont cité les caractéristiques ou éléments types du crime organisé comme la première chose qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils songent au phénomène. Au cours d'entrevues ultérieures, on a demandé à tous les participants de nommer ce qui, selon eux, constitue les caractéristiques types du crime organisé. Lorsqu'ils ont compris la nature de la question (c.-à-d. qu'ils devaient nommer des caractéristiques et non des exemples d'activités), ils ont pu facilement fournir de tels éléments.

Mettant principalement l'accent sur l'expression elle-même (c.-à-d. crime organisé) la plupart des participants ont fait allusion à la nature organisée de l'activité criminelle. Cet aspect d'organisation a été lié à un certain nombre d'aspects connexes, dont les suivants :

- *Les activités de groupe* : Bien que cela aille peut-être de soi, un certain nombre de participants ont affirmé que le crime organisé est lié à plus d'une personne et habituellement à de nombreux individus (c.-à-d. que les actes criminels sont commis par des groupes et non par une seule personne). Cela étant dit, on a noté que les crimes commis par des individus peuvent être associés au crime organisé. Par exemple, une personne peut commettre des cambriolages en vue d'obtenir de

l'argent avec lequel il se procurera de la drogue qui lui est vendue par les groupes de criminels organisés.

- *La cohésion* : On a noté que le crime organisé est caractérisé par la cohésion. En d'autres termes, le groupe en soi n'est pas une association sporadique ou aléatoire de personnes, mais une bande plus ou moins unie.
- *La hiérarchie* : Les participants croient qu'en plus d'être cohésifs, les groupes du milieu du crime organisé respectent une hiérarchie. Selon eux, une répartition des tâches et une structure pyramidale font la distinction entre les supérieurs et leurs subalternes en plus de servir à protéger les chefs (les subordonnés font les coups bas et s'exposent au risque de se faire appréhender alors que les chefs élaborent les stratégies et les plans tout en demeurant pratiquement à l'abri de la police ou des poursuites).
- *Le caractère suspect/le manque de visibilité* : Bon nombre de participants décrivent le crime organisé comme une activité reposant sur une base ou une fondation solide généralement dissimulée. On a noté à maintes reprises que le crime organisé est comparable à l'iceberg dont on n'aperçoit toujours que la pointe. Ce que l'on voit n'est en fait que la façade d'une infrastructure massive et bien établie qui n'est pratiquement jamais révélée au grand jour. Par exemple, certains participants ont indiqué qu'ils ne seraient probablement pas en mesure de déterminer si leurs voisins ou leurs connaissances sont impliqués dans des activités liées au crime organisé.
- *Les connexions* : Selon les participants, un autre aspect organisationnel du crime organisé est l'existence de cercles et de réseaux d'activités qui s'étendent sur plusieurs domaines. Cela englobe la corruption de juges, de politiciens et de gardiens de prison ainsi que des investissements dans certaines entreprises légitimes par le biais du blanchiment de l'argent. Les participants de la ville de Sherbrooke, par exemple, ont souligné que les Hells Angels sont propriétaires d'un certain nombre d'établissements « légitimes » ou détiennent des placements dans ces derniers.
- *La continuité* : Un autre aspect qui caractérise le « crime organisé » sont les actes continus liés à ce phénomène qui sont ni sporadiques ni fortuits. Certains participants ont souligné que le crime organisé est exploité à la manière d'une entreprise (c.-à-d. sur une base continue).

Voici d'autres aspects ou caractéristiques types du crime organisé qui ne sont pas nécessairement liés à la structure organisationnelle de ce phénomène :

- *L'immunité* : Selon certains participants, l'une des caractéristiques qui distinguent le crime organisé des autres types de crimes est la certaine immunité dont jouissent les individus de ce milieu, particulièrement en ce qui concerne les membres éminents de ce type d'organisation. Outre le mépris de la loi par ces individus, les participants ont noté que ceux-ci semblent jouir d'une certaine invulnérabilité. On a

d'ailleurs souligné que, même poursuivis en justice puis reconnus coupables, les membres influents du milieu exercent toujours un contrôle sur leurs opérations. Quelques participants des groupes de Montréal et de Sherbrooke ont cité l'exemple de Maurice « Mom » Boucher qui, même après avoir été reconnu coupable, avait le sourire aux lèvres comme s'il se moquait toujours de la loi. Les participants des autres emplacements ont également émis des commentaires concernant le mépris de la loi par les personnes impliquées dans le crime organisé.

- *La recherche du profit* : Certains participants ont souligné la recherche du profit ou la rentabilité comme l'une des caractéristiques types du crime organisé. D'autres ont ajouté que cette recherche du profit laisse supposer que le crime organisé tend naturellement à croître ou à s'étendre d'une activité à l'autre. D'ailleurs, certains participants sont d'avis que les gens se trouvant à la tête du crime organisé ne participent pas à des activités illégales par pauvreté ou par désespoir, mais plutôt pour étancher leur soif de pouvoir.
- *Les crimes en col blanc* : Toujours en relation avec la recherche de profits, des participants ont souligné qu'il arrive maintenant plus couramment que les activités associées au crime organisé comprennent des crimes en col blanc et fassent appel à des « professionnels » et à des gens d'affaires jouissant d'un statut social éminent au sein de leur collectivité. À titre d'exemple, des participants ont souligné que les arrestations télévisées d'individus œuvrant dans le milieu du crime organisé sont maintenant plus susceptibles d'impliquer des personnes habituellement au-dessus de tout soupçon. Certains participants affirmaient également que les « scandales » comptables survenus à l'étranger (p. ex. Enron), de même que le « scandale des commandites » du Canada, sont des exemples de crimes organisés qui prennent place dans des milieux de cols blancs et qui mettent en cause des dirigeants d'entreprise et d'autres « professionnels ».
- *Une activité internationale* : Quelques participants ont avancé que le crime organisé tend à être une activité internationale dont les auteurs ont recours à des connexions et à des liens s'étendant au-delà des frontières nationales. Cette caractéristique a surtout été mentionnée par les participants des villes portuaires (c.-à-d. Vancouver, Montréal et Halifax).

4.3 Sources des impressions

Les perceptions du crime organisé sont principalement influencées par les médias et les expériences personnelles

Les participants se sont presque tous entendus pour dire que leur perception du crime organisé est principalement influencée par les médias (tant imprimés que télévisés). En plus des bulletins de nouvelles périodiques, les participants ont cité comme exemple de ces sources d'influence les bulletins spéciaux, les documentaires ainsi qu'une vaste gamme d'émissions télévisées portant sur le milieu, notamment *Law and Order*, *The Sopranos*, *Growing Up Gotti*, *Dateline NBC*, *48 Hours*, *Da Vinci's Inquest*, *CSI*, et *COPS*. Il est bon de noter la prédominance des émissions américaines parmi tous les exemples donnés. Par ailleurs, de nombreux participants ont ajouté qu'ils doutaient de l'exactitude ou de la

validité des rapports des médias étant donné que ceux-ci adoptent habituellement une approche sensationnaliste. Ce thème est revenu assez régulièrement.

D'ailleurs, quelques participants ont mentionné que, généralement, les médias ne font pas de reportages périodiques sur le crime organisé, préférant plutôt attendre que quelque chose d'important se produise. Un certain nombre de participants de Montréal ont donné à titre d'exemple la tentative de meurtre du journaliste du Journal de Montréal, Michel Auger, en 2000. Ils ont affirmé que M. Auger enquêtait sur le crime organisé depuis plusieurs années, mais que ce n'est que lorsqu'on a tenté de l'assassiner que les médias se sont vraiment intéressés à cette question. Certains autres ont parlé du jeune garçon de Montréal qui a été tué il y a quelques années par l'explosion d'une voiture piégée par une bande au cours d'une dispute territoriale.

Un certain nombre de participants ont affirmé que leur perception est influencée par les films et quelques-uns d'entre eux ont ajouté qu'ils subissent probablement cette influence de façon subconsciente, c'est-à-dire qu'il est possible que leur perception soit déformée partiellement par les films, mais qu'ils n'ont pu expliquer comment cela se produit. D'autres ont cependant été plus précis et ont nommé des films tels que *Le Parrain*, *Les Affranchis*, *Casino* et *Scarface*, affirmant que ces films sont l'une des principales sources d'influence en ce qui a trait à la façon dont ils perçoivent le crime organisé.

À l'exception des médias et des films, les autres sources principales des perceptions et des impressions mentionnées très souvent sont les expériences personnelles et le bouche-à-oreille. Cette source a été mentionnée par tous les groupes, mais les participants des petites villes, telles que Sherbrooke, Red Deer et Cornwall, étaient plus susceptibles que ceux des grandes villes d'affirmer que leur perception est fondée sur des renseignements fournis par des amis, des membres de leur famille et des connaissances. De plus, ils ne considèrent pas ces personnes comme des commères ou des personnes avides de sensationnalisme, mais ont tendance à les juger comme des sources légitimes. Également, non seulement l'importance accordée aux expériences personnelles et au bouche-à-oreille est-elle plus répandue dans les petites villes, mais elle semble également être plus fréquente chez les personnes possédant un faible niveau de scolarité (c.-à-d. celles qui n'ont pas étudié au niveau postsecondaire).

Voici certaines sources mentionnées à quelques reprises :

- *Rencontres scolaires* : Quelques participants ont affirmé que leur perception a été influencée par des rencontres organisées par les écoles. Ces réunions portaient sur les questions telles que le trafic de stupéfiants, les bandes de jeunes et l'intimidation d'élèves par d'autres élèves. Les renseignements y étaient habituellement fournis par des agents locaux de l'application de la loi.
- *Rencontres communautaires* : Quelques participants ont parlé de rencontres communautaires au cours desquelles des agents de l'application de la loi ont donné des présentations sur l'accroissement des activités des bandes et des activités liées aux bandes (c.-à-d. renseignements sur les types d'activités, sur la façon de protéger ses enfants et sur les quartiers les plus dangereux de la ville).

- *Internet* : Quelques participants ont affirmé avoir cherché des renseignements sur le crime organisé dans Internet et que l'information qu'ils ont trouvée a influé sur leur perception du phénomène.

4.4 Gravité du problème selon les participants

La plupart des participants considèrent le crime organisé comme un problème grave

Selon la majorité des participants, le crime organisé est un problème sérieux au Canada. En effet, sur une échelle de 5 points (1 signifiant qu'il ne s'agit pas d'un problème sérieux et 5 signifiant qu'il s'agit d'un problème très sérieux), un plus grand nombre de participants ont établi la gravité du problème au niveau 4 ou 5. De plus, une proportion relativement faible d'entre eux jugent que le niveau de gravité est de 1 ou 2, soit très peu sérieux. Environ un tiers des répondants ont accordé une cote de 3.

La multiplicité des joueurs et des activités – raisons qui font du crime organisé un problème sérieux :

Les participants ont donné un certain nombre de justifications afin d'expliquer leur évaluation de la gravité du problème du crime organisé. En tête de liste, on trouve le grand nombre d'« acteurs » associés au crime organisé ainsi que le grand éventail d'activités criminelles liées à ce milieu :

- *Multiplicité des joueurs* : De nombreux participants ont qualifié le crime organisé de problème sérieux en raison de ce qu'ils décrivent comme la prolifération ou la multiplicité des acteurs. Ils ont l'impression que le crime organisé a dépassé le niveau où on pouvait l'associer à un seul groupe (c.-à-d. la mafia traditionnelle), pour atteindre un niveau où beaucoup de groupes sont impliqués (c.-à-d. les bandes de jeunes/bandes de rue, les motards, la mafia d'Asie, la mafia russe, les bandes haïtiennes et jamaïcaines et les bandes du Moyen-Orient). Cette prolifération des acteurs, un signe en soi de la gravité du problème, a également deux conséquences sérieuses aux yeux des participants. Premièrement, elle se traduit par une augmentation du risque qu'une dispute territoriale ou une bataille de bande éclate, ce qui entraînerait une augmentation de la violence. Cela étant dit, quelques participants ont noté que la multiplicité des joueurs était un signe de la gravité du problème, non en raison de la concurrence accrue entre les groupes, mais plutôt en raison d'une progression de la coopération entre eux (c.-à-d. la répartition des activités et la collaboration). Deuxièmement, elle donne l'impression que si certains groupes sont poursuivis en justice et même éliminés par les forces du maintien de l'ordre, un autre groupe prendra tout simplement sa place. Un certain nombre de participants qui ont parlé de l'augmentation du nombre d'acteurs ont mis l'accent précisément sur les bandes de jeunes ou les bandes de rues et sur leurs activités dans les écoles.
- *Prolifération des activités* : Bon nombre de participants sont d'avis que le crime organisé est un problème important au Canada puisque la quantité d'activités auxquelles il est associé augmente. Ces activités comprennent des crimes que peu

de gens lient au crime organisé, telles que l'usurpation d'identité, la fraude en ligne, le trafic de personnes ainsi que de nombreuses autres activités criminelles traditionnellement liées au crime organisé, notamment la gestion de réseaux de vol de véhicules, la contrebande d'armes ou d'alcool, etc. Les participants ont l'impression que le phénomène devient omniprésent.

Les raisons suivantes ont également été définies par un certain nombre de participants :

- *Raffinement des activités* : En ce qui a trait à la croissance de la portée des activités associées au crime organisé, beaucoup de participants sont d'avis que le niveau de raffinement et de complexité de celles-ci s'accroît continuellement. Ils ont cité comme exemple la fraude par carte de crédit ou la fraude en ligne, l'usurpation d'identité, les faux guichets automatiques, etc. En d'autres termes, les participants ont l'impression que le crime organisé ne touche plus seulement les personnes qui participent à des activités criminelles liées aux stupéfiants ou à la prostitution, mais qu'elle peut maintenant avoir une incidence sur l'ensemble de la population en raison de cette augmentation du raffinement.
- *Incapacité de mesurer la portée totale* : Certains participants ont affirmé que le problème est grave en se fondant sur l'hypothèse voulant que nous ne voyons toujours que « la pointe de l'iceberg pour ce qui est du crime organisé ». Selon ces gens, le crime organisé est un problème plus sérieux qu'il ne le semble, car ils supposent qu'une très grande partie de ses activités est camouflée.

La majorité des participants qui ne jugent pas le crime organisé comme un crime assez sérieux (ceux qui ont répondu par un 3 ou un chiffre inférieur sur l'échelle de 5 points) ont donné l'une de deux explications afin de justifier leur réponse. La plupart d'entre eux ont précisé que leur pointage représente leur manque de connaissances en ce qui concerne la gravité du crime organisé au Canada à l'heure actuelle. Ceux-ci ont eu tendance à fournir un pointage « neutre » de 3 sur l'échelle de 5 points puisqu'ils ne disposent pas des renseignements nécessaires pour effectuer une telle évaluation.

La majorité des autres ont justifié leur évaluation en affirmant qu'ils n'ont jamais été personnellement victimes du crime organisé ou qu'ils n'en voient pas les effets manifestes au cours de leur vie quotidienne. Autrement dit, bien qu'il s'agisse d'une réalité, ils n'estiment pas qu'il les touche directement. Quelques uns ont indiqué que leur évaluation de la gravité du problème du crime organisé était de nature comparative. Selon eux, ce problème est très sérieux dans les pays comme les États-Unis et la Russie et que, par comparaison, il n'est pas si sérieux au Canada.

4.5 La gravité du crime organisé s'accroît au fil du temps

Les participants ont l'impression relativement générale que le crime organisé a pris de l'expansion au fil du temps

Lorsqu'est venu le moment de déterminer si le phénomène du crime organisé a pris de l'ampleur, a diminué ou est demeuré semblable au cours des cinq à dix dernières années, les participants ont semblé beaucoup plus confiants en ce qui concerne l'évaluation de la situation dans leur collectivité que de celle de leur province ou de l'ensemble du pays. De

plus, ils avaient tendance à douter davantage de leur évaluation plus on élargissait la zone en question (c.-à-d. de la collectivité, ou la région, à la province et au pays). Cela étant dit, on s'entendait généralement pour dire que la situation s'est aggravée à tous les niveaux (régional, provincial et national).

La plupart des gens qui ne croient pas que la situation s'est détériorée ne savent pas si le problème en soi s'est aggravé ou s'il fait seulement l'objet d'une plus grande couverture médiatique qu'auparavant. Certains autres ont affirmé qu'ils n'ont tout simplement aucun moyen d'évaluer l'évolution de la situation, particulièrement en ce qui a trait aux niveaux provinciaux et national. Seuls quelques participants sont d'avis que la situation s'est améliorée. Ils en donnent comme preuve la diminution de l'importance que lui accordent les médias.

Lorsque la discussion portait sur la situation dans leur propre collectivité ou région, les participants étaient beaucoup plus susceptibles d'affirmer que le problème s'est clairement aggravé. Les raisons principales avancées pour expliquer cette augmentation de la gravité sont les mêmes qui expliquaient pourquoi ils croient que le crime organisé est un problème sérieux (c.-à-d. la multiplicité des acteurs et des activités, le raffinement accru, etc.). Qui plus est, ces raisons principales étaient habituellement données pour expliquer l'aggravement de la situation aux trois niveaux (c.-à-d. les niveaux régionaux, provinciaux et national).

La majeure partie des preuves supplémentaires (c.-à-d. autres que les raisons principales précitées) qu'ont fourni les participants afin d'expliquer pourquoi le phénomène du crime organisé a pris de l'ampleur ou s'est aggravé au fil du temps étaient généralement axées sur leur collectivité ou leur région. En voici quelques exemples :

- L'augmentation du nombre de bandes de jeunes
- L'augmentation des crimes en milieu scolaire
- L'accroissement de la fréquence des attaques en bandes
- L'élargissement de la gamme de drogues illicites en circulation (p. ex. ecstasy)
- Le gonflement des mesures de sécurité dans les bars et les écoles (p. ex. installation de détecteurs de métal)
- L'utilisation accrue des caméras de sécurité
- La hausse du taux de criminalité
- L'augmentation de la présence de la police dans certains quartiers
- La présence de corruption policière ou de collusion entre la police et les groupes du milieu du crime organisé.

On peut constater que plusieurs de ces exemples représentent des formes d'activités liées aux jeunes.

Niveau provincial :

Outre les raisons principales susmentionnées, les causes suivantes ont été fournies afin d'expliquer l'augmentation de la gravité du problème du crime organisé au niveau provincial :

- L'apparition de bandes à de nouveaux endroits. Par exemple, l'établissement de bunkers par les Hells Angels dans de nouvelles collectivités telles que Sainte-Anne-de-Beaupré
- L'augmentation de la violence/des disputes territoriales
- L'accroissement de la couverture médiatique
- La création d'unités d'intervention policières chargées de combattre le crime
- L'augmentation des discours annonçant des mesures punitives visant à combattre le crime et les criminels
- L'augmentation de la violence contre les civils, comme par exemple la tentative d'assassinat du journaliste Michel Auger.

Niveau national :

Tel qu'il a été mentionné, plus la zone d'évaluation s'élargissait pour passer du niveau régional au niveau provincial et ensuite au niveau national, la plupart des participants ont eu moins de facilité à évaluer la gravité du crime organisé. Pour ce qui est de la situation au niveau national, en plus des raisons principales susmentionnées, les participants ont donné les causes suivantes pour expliquer sa détérioration :

- Le crime organisé est devenu plus commun (p. ex. les crimes en col blanc)
- La population devient de plus en plus diversifiée (c.-à-d. qu'il y a davantage de groupes ethniques)
- On a instauré des lois visant précisément à lutter contre le crime organisé (p. ex. la législation antigang)
- Les politiques sur l'immigration sont laxistes
- Le crime organisé fait l'objet d'une plus grande couverture médiatique
- On a créé le registre national des armes à feu
- On a rendu plus sévère la Loi sur les jeunes contrevenants
- Le gouvernement lui-même est impliqué dans le crime organisé (p. ex. le scandale des commandites).

4.6 Types d'activités criminelles

Cohérence parmi les nombreuses activités mentionnées par les participants dans tous les groupes

On a observé un grand niveau de cohérence entre tous les groupes en ce qui a trait aux types d'activités nommées et à l'importance accordée à celles-ci. En effet, lorsqu'on a demandé aux participants d'indiquer les activités qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils songent au crime organisé, les activités liées à la drogue étaient toujours mentionnées en premier et le plus fréquemment. Cela comprenait divers aspects du commerce de la drogue, notamment l'importation, la vente et la production (par exemple la culture de la marijuana et la production de méthamphétamine en laboratoire). Non seulement la drogue était-elle mentionnée en premier et le plus souvent, mais elle était également considérée comme le problème le plus sérieux, la principale source de revenu des groupes du crime organisé et la racine/cause principale à l'origine de beaucoup d'autres crimes (voir ci-dessous).

Voici certaines des autres activités mentionnées dans la plupart ou dans tous les groupes de discussion :

- La prostitution
- L'usurpation d'identité
- La vente, l'utilisation et la contrebande d'armes à feu
- La pornographie, y compris la pornographie infantile
- Le vol de véhicules, y compris l'exploitation d'ateliers de cannibalisation et de réseaux de vol de voitures de luxe
- La fraude
- Le blanchiment d'argent
- Les crimes en col blanc/la fraude par carte de crédit/la fraude au moyen de guichets automatiques
- L'extorsion/l'intimidation, y compris le vandalisme et les crimes d'incendie volontaire
- Les entrées par effraction et le saucissonnage
- La contrebande de cigarettes et d'alcool.

Voici certaines activités mentionnées moins souvent :

- Le trafic d'immigrants/de personnes
- Le jeu
- La contrefaçon
- La corruption de membres du gouvernement/les activités politiques illégales
- Le prêt à usure
- La subornation
- L'exploitation de bars/de boîtes de nuit
- Les meurtres commandés (c.-à-d. les assassinats)
- Le contrôle des syndicats
- Le trafic d'organes.

Activités les plus graves – Activités liées à la drogue, prostitution, pornographie et blanchiment d'argent

Les réponses des participants étaient également très cohérentes en ce qui concerne les trois activités qu'ils considèrent comme les plus graves parmi celles que pratiquent les groupes du crime organisé. Une fois de plus, la drogue et le trafic de stupéfiants se sont classés au premier rang, suivies des groupes d'activités suivants : la prostitution, le blanchiment d'argent et les crimes en col blanc (par exemple la fraude par carte de crédit ou au moyen de faux guichets automatiques et l'usurpation d'identité). À l'exception de ces activités, la liste des trois activités les plus graves comprenait également le trafic de personnes, le jeu, le prêt à usure, le vol de voiture et le commerce des armes à feu.

Les crimes les plus sérieux ont les plus importantes répercussions sur la vie des gens ou sont les plus courants

Lorsqu'on leur a demandé d'expliquer pourquoi ils jugent que ces activités sont les plus graves, les participants ont souvent affirmé ou ont fait allusion au fait qu'il s'agit de celles ayant les plus sérieuses répercussions sur la vie des gens, soit en raison de leur ampleur ou du nombre de personnes touchées. Par exemple, le trafic de stupéfiants est perçu comme l'activité la plus grave en raison de la portée de ses conséquences : les stupéfiants ruinent la vie des gens qui les consomment ainsi que celle de leur famille et de leurs êtres chers, ils entraînent l'augmentation des coûts sociaux et des coûts du système de santé et ils sont la cause de plusieurs autres crimes (p. ex. les vols visant à obtenir de l'argent afin de se procurer de la drogue). La gravité du problème du jeu a été décrite d'une façon semblable.

La prostitution et la pornographie (particulièrement la pornographie infantile) sont considérées comme des problèmes sérieux en raison de l'intensité de leur incidence sur les personnes directement touchées. Bien que les conséquences de ces activités n'ont peut-être pas une portée aussi grande que le trafic de stupéfiants, elles ruinent la vie des personnes impliquées, habituellement les femmes et les enfants, car elles consistent en l'exploitation directe de personnes. Le trafic de personnes, quant à lui, n'a pas été fréquemment associé au crime organisé, mais lorsqu'il l'était, il était classé parmi les activités graves pour les mêmes raisons (c.-à-d. l'exploitation de personnes).

Les crimes en col blanc, la fraude par carte de crédit ou au moyen de guichets automatiques sont considérés comme des problèmes sérieux en raison de leur ampleur. On juge qu'à titre d'activités criminelles, ils font un grand nombre de victimes, souvent des personnes âgées, à qui ils volent d'un seul coup les économies de toute une vie.

Le blanchiment d'argent est jugé comme un problème sérieux car il rend légitime les gains des groupes du crime organisé (obtenus par l'entremise d'activités telles que le trafic de stupéfiants, la prostitution, la pornographie et la fraude) et rend impossible ou très difficile la tâche de discerner les gains légaux des gains illégaux. Les gens ont l'impression que le blanchiment est un moyen de camoufler les activités criminelles et ainsi de mettre les criminels à l'abri de poursuites en justice.

Les participants éprouvent de la difficulté à évaluer les différences régionales, mais dans une moindre mesure sur le plan des groupes impliqués

Les participants ont eu une certaine difficulté à distinguer leur région des autres régions canadiennes en ce qui concerne les types d'activité qu'y mènent les groupes du crime organisé. En effet, ils avaient généralement l'impression que le crime organisé étend ses activités dans de nombreuses régions. Ainsi, ils étaient d'avis que les types d'activités ne variaient sans doute pas grandement d'une région à l'autre, sauf au chapitre de leur volume ou de leur échelle. Par exemple, certains participants partageaient l'opinion générale selon laquelle les grandes villes sont la scène d'une plus grande gamme d'activités criminelles simplement en raison de leur taille.

Cela dit, lorsqu'on a demandé aux participants de nommer des activités et des personnes types du crime organisé de leur province ou de leur région, on a observé des différences

parmi les réponses données, bien qu'il ne s'agissait généralement que de différences au chapitre de l'importance ou du « mélange d'activités ». Par exemple, les participants des villes portuaires (Vancouver, Montréal et Halifax) étaient plus susceptibles de mentionner la contrebande de drogues (par opposition à son trafic ou à sa vente, que les participants de toutes les régions ont nommés), le trafic de personnes et le vol de véhicules. Les participants des autres régions ont également inclus le vol de véhicules parmi les activités importantes, mais ont noté que les véhicules sont ensuite expédiés vers les villes portuaires aux fins d'exportation. La contrebande d'alcool et de cigarettes et la pornographie infantile ont été mentionnés le plus fréquemment à Cornwall. Les participants de Vancouver et de Sherbrooke, quant à eux, étaient les plus susceptibles de mettre l'accent sur la culture de la marijuana, quoique cette activité a été nommée dans toutes les régions. Les participants des villes les plus grandes (Vancouver, Montréal et Toronto) étaient les plus susceptibles de nommer la prostitution. Finalement, selon quelques participants de Red Deer, la criminalité des entreprises et les crimes en col blanc représentaient davantage l'Est du pays.

Somme toute, la majorité des participants étaient d'avis que les activités du crime organisé sont les mêmes partout au pays, mais que l'échelle et le volume des différents types d'activités varient quelque peu selon la région. Par conséquent, le « mélange » précis des activités de chaque région varie lui aussi. La prévalence des différents groupes du crime organisé était également perçue comme étant différente dans chaque région (voir la section suivante).

4.7 Groupes impliqués dans le CO

Le crime organisé comprend différents groupes

À certains endroits, les participants se sont montrés réticents à nommer les groupes impliqués dans le crime organisé, mais seulement pour ce qui est des groupes ethniques. Cependant cette réticence ne s'est manifestée que dans certaines régions. Les groupes les plus souvent mentionnés ont été les bandes de motards en général, et particulièrement les Hells Angels. En fait, en plus d'avoir été la bande de motards la plus souvent nommée, les Hells Angels sont également le groupe nommé le plus fréquemment parmi les organisations impliquées dans le crime organisé. Au nombre des autres bandes de motards mentionnées beaucoup moins souvent, on compte les Rock Machine, les Banditos et les Los Padres. Beaucoup de participants ont aussi mentionné les bandes en général ou les bandes de rues, ainsi que les bandes de jeunes.

Alors que de nombreux participants, surtout à Montréal, ont fait allusion à la mafia, peu d'entre eux ont parlé du crime organisé « italien ». Les groupes ethniques ont été nommés très souvent, soit au moyen de termes génériques, dans les régions où les gens étaient réticents à distinguer les groupes précis (p. ex. ici, les participants ont parlé de « groupes ethniques » en général), ou par nom précis dans d'autres régions. Parmi les groupes en question, on trouve les Russes et les autres groupes de l'Europe de l'Est, les bandes de l'Inde orientale, les triades chinoises et les autres bandes asiatiques, les Haïtiens, les Jamaïcains, les groupes de noirs en général, ainsi que les Canadiens d'origine autochtone.

Un ou deux participants de chaque groupe ont inclus le gouvernement et les politiciens à titre de groupes impliqués dans le crime organisé, tout comme les dirigeants d'entreprise ou les cols blancs (p. ex. Enron). À l'égard du premier groupe, de nombreux participants ont fait allusion au scandale des commandites.

On a constaté une importante variation entre les régions au chapitre des groupes définis. En effet, les participants des plus grandes villes (Vancouver, Montréal et Toronto) étaient passablement plus susceptibles de nommer des groupes ethniques. Parmi ceux-ci, les participants de Vancouver et de Toronto étaient plus susceptibles de citer les bandes de l'Asie Orientale tandis que ceux de Montréal ont été plus nombreux à indiquer la mafia italienne traditionnelle. Les participants de Vancouver étaient les plus susceptibles de nommer des bandes des Indes Orientales et de l'Asie Orientale, alors que ceux de Toronto étaient plus susceptibles de parler de bandes haïtiennes et jamaïcaines.

Les Hells Angels ont été nommés par les participants de toutes les villes, mais ce sont les participants de Montréal et de Sherbrooke qui étaient les plus susceptibles d'y faire allusion. De nombreux participants étaient d'avis que ce groupe était davantage implanté au Québec que dans toute autre région du pays, particulièrement ceux de Sherbrooke. Ceux-ci avaient l'impression que cette implantation dans leur province pourrait les différencier des autres parties du pays. Les bandes d'Autochtones ont été citées le plus souvent par les groupes de Cornwall, de Red Deer et de Winnipeg. On note également que les participants de Red Deer ont été les seuls à parler des groupes radicaux de droite (c.-à-d. skinhead), alors que les camionneurs n'ont été mentionnés que par ceux de Cornwall (étant donné la proximité de la frontière).

5.0 RÉPERCUSSIONS DU CRIME ORGANISÉ

Cette section fait état des perceptions des participants à l'égard des répercussions du crime organisé sur les personnes et sur la société. On y parle de leur niveau de préoccupation au sujet de la possibilité de devenir victimes du crime organisé, des groupes qui, selon eux, sont plus susceptibles de devenir des victimes du phénomène et de la façon dont ils réagiraient s'ils devaient en être un jour victimes.

5.1 Contact personnel avec le CO

*La plupart des participants affirment ne **pas** avoir été victimes du crime organisé, tandis que certains autres en sont incertains*

De nombreux participants, parfois presque tout le groupe, ont affirmé qu'eux ou leur famille ont été victimes d'un crime. Les types de crime les plus fréquemment mentionnés étaient le vol de véhicules, l'entrée par effraction (maisons), l'entrée par effraction dans les voitures afin d'y voler de l'argent ou des biens, et le vandalisme. Un petit nombre de participants ont également cité d'autres crimes, tels que les voies de fait, l'agression sexuelle et l'usurpation d'identité.

Il est significatif que relativement peu de participants ont associé le crime dont eux ou leur famille ont été victime au crime organisé, du moins avant de participer à la séance de discussion. Certains ont cependant semblé repenser à leur perception antérieure, affirmant qu'il était possible que le crime en question ait été lié au crime organisé. Certains autres étaient simplement incertains (« *Comment peut-on les différencier?* » originalement en anglais). Les activités les plus souvent liées au crime organisé comprenaient le vol de véhicules, la fraude par carte de crédit et l'intimidation.

5.2 Niveau de préoccupation

*La majorité des participants ne pensent **pas** qu'ils seront un jour victimes du crime organisé*

Le niveau de préoccupation en ce qui concerne le risque de devenir une victime du crime organisé était généralement varié. Cela dit, malgré le fait que la plupart des participants croient que le crime organisé est un problème sérieux qui s'est aggravé au fil du temps, la majeure partie d'entre eux ont dit ne pas être préoccupés par la possibilité qu'eux ou leur famille en soient un jour victime. Il semble qu'ils étaient plus nombreux à se préoccuper davantage au sujet des « autres » crimes que du crime organisé.

Lorsqu'on leur a demandé exactement pourquoi ils étaient si peu préoccupés, ils ont été nombreux à répondre qu'il est possible d'éviter la plupart des activités criminelles liées au crime organisé (c.-à-d. que les gens choisissent de consommer des stupéfiants, de jouer, de se prévaloir des services d'une prostituée, etc.). Contrairement à la possibilité d'être victime du crime « fortuit » ou non organisé, de nombreux participants étaient d'avis qu'il était assez facile d'éviter les activités liées au crime organisé. De plus, certains participants des régions de Winnipeg et de Red Deer ont indiqué qu'ils se sentent plus en sécurité à la

campagne qu'en ville. Toutefois, certains ont également noté qu'il était toujours possible d'être une victime accidentelle, comme ce fut le cas du jeune garçon de Montréal qui a été tué pendant les échanges d'une guerre territoriale, mais que cela ne les préoccupe pas.

Voici certains des commentaires types des gens qui partageaient ce point de vue :

- « À moins que vous ne preniez part à ces activités, vous courez moins de chance d'être blessé. »*
- « Cela ne me concerne pas ou n'a aucune incidence sur moi. »*
- « Je n'établis aucun lien avec ces personnes et elles ne m'incommodent pas. »*
- « Aussi longtemps que vous ne les "trahissez" pas ou que vous ne faites pas partie de leur clan, vous risquez peu d'être en danger. »*
- « Je suis plus préoccupé par le fait d'être une victime innocente que d'être une victime cible. Il y a autant de chance que cela se produise que d'être frappé par la foudre. »*
- « Ca ne me concerne pas. »
- « Je ne m'implique pas dans ces genres d'activités là. »
- « Si tu t'implique dans cette vie là, tu vas souffrir les conséquences. Mais si tu ne t'implique pas, tu n'as rien à craindre. »
- « Je suis plus inquiet par les crimes quotidiens ou les crimes aléatoires que par les crimes organisés. »*
- « Je pense qu'ils ne sont pas trop présents dans notre collectivité. »*

* Les commentaires suivis d'un astérisque étaient originalement en anglais.

La plupart de ceux qui se sont dit préoccupés s'inquiètent au sujet de la sécurité de leurs enfants et non de la leur. Beaucoup de participants ont expliqué leur crainte en faisant allusion au nombre croissant de jeunes qui se font soutirer de l'argent ou qui sont victimes d'intimidation à l'école par des bandes de jeunes. Selon eux, ce type d'activité représente un crime organisé. Chose intéressante, certains des parents qui ont fait part de leurs inquiétudes croyaient que leurs enfants risquaient davantage d'être recrutés par des groupes du crime organisé que d'en devenir des victimes.

Certains de ceux qui ont affirmé qu'ils étaient préoccupés par la possibilité de devenir victime du crime organisé craignaient principalement d'être victime d'un crime en col blanc ou plus précisément d'une fraude par carte de crédit ou par guichet automatique. Cette crainte est fondée sur l'impression, notée ci-dessus, que le crime organisé ne touche plus exclusivement les personnes qui choisissent de participer à des activités criminelles telles que les activités liées à la drogue et la prostitution. Tous sont maintenant exposés à ses méfaits. Certains craignent également d'être une victime accidentelle (c.-à-d. de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment).

5.3 Groupes les plus à risque

Les participants estiment que les groupes victimisés comprennent les jeunes, les aînés, les femmes et les moins fortunés

Les participants ont indiqué un certain nombre de groupes comme étant plus susceptibles de devenir victimes du crime organisé, soit les jeunes, les personnes âgées, les jeunes femmes et les moins fortunés. Ils considèrent que les jeunes, surtout les adolescents, sont des victimes éventuelles, à la fois à titre de victimes à proprement parler et à titre de personnes susceptibles d'être entraînés dans le milieu du crime organisé. Comme victimes, les jeunes ont été perçus comme particulièrement exposés à la drogue et à l'intimidation. Cependant, certains participants avaient également l'impression que ces personnes pouvaient être attirées par le crime organisé comme mode de vie et être recrutées par l'entremise de la participation aux activités des bandes de jeunes qui font le sale travail des gens occupant un rang plus élevé dans la hiérarchie. Les différentes raisons données pour expliquer ce raisonnement comprenaient le fait que les jeunes sont impressionnables, que certains d'entre eux sont attirés par les activités excitantes et dangereuses, que certains autres sont désillusionnés et cherchent un sentiment d'appartenance, que certains veulent de l'argent et que d'autres ont une faible estime de soi.

Les moins fortunés étaient également considérés par certains comme susceptibles d'être victimisés de cette façon (c.-à-d. qu'ils risquent d'être recrutés). Parmi ce groupe, on trouve les Canadiens à faible revenu, les moins instruits, les personnes souffrant d'une maladie mentale et les toxicomanes. Les participants estimaient que les Canadiens à faible revenu risquent de s'impliquer dans le crime organisé afin d'augmenter leur revenu. Les moins instruits et les personnes souffrant d'une maladie mentale, eux, étaient perçus comme des recrues éventuelles simplement parce qu'ils ne savent pas de quoi il s'agit. Certains participants ont toutefois lié le manque d'éducation au faible revenu et ont indiqué que les moins instruits pouvaient être attirés par la possibilité d'augmenter leur revenu. Finalement, les toxicomanes étaient considérés comme vulnérables en raison de leur besoin de combler leur dépendance.

Les jeunes femmes étaient perçues comme plus susceptibles de devenir victimes par l'entremise de la prostitution et de la pornographie, deux activités qui ciblent principalement les jeunes femmes. Les participants ont jugé que les personnes âgées sont particulièrement susceptibles d'être la cible de crimes en col blanc et d'activités liées à la fraude. En effet, ils ont indiqué que les aînés font plus confiance, pour ne pas dire qu'ils sont crédules, et qu'ils constituent ainsi une cible précise des fraudeurs. Ils estiment d'autant plus qu'ils sont moins aptes à se défendre physiquement, si nécessaire.

Les groupes suivants ont été mentionnés moins souvent comme victimes éventuelles :

- *Nouveaux immigrants* : Parmi les raisons données pour expliquer leur susceptibilité d'être victimes, on trouve leur désir de s'intégrer, leur besoin d'un sentiment d'appartenance, leur besoin d'argent et le fait qu'ils peuvent être redevables aux groupes du crime organisé de les avoir fait entrer au pays en premier lieu.

- *Les propriétaires de petites entreprises* : Ces personnes sont considérées comme plus susceptibles d'être forcés à faire des paiements de protection. Un participant de Montréal a affirmé connaître un propriétaire de restaurant qui a changé d'emplacement afin d'éviter l'intimidation.
- *Les politiciens* : Les participants ont jugé que les politiciens risquaient d'être victimes de corruption.
- *Les banques et les établissements financiers* : On estime que ces établissements sont la cible principale des activités financières frauduleuses et qu'il est également possible que des personnes ou des employés mènent des activités criminelles à l'interne.
- *Les joueurs* : Les joueurs sont perçus comme des victimes éventuelles car leur dépendance en fait des cibles faciles.

5.4 Perception des répercussions du CO

Les participants ont eu de la difficulté à définir les répercussions quotidiennes du crime organisé en termes précis

La plupart des participants ont éprouvé de la difficulté à définir les incidences du crime organisé sur notre vie quotidienne, bon nombre d'entre eux ayant été incapables d'en nommer une seule. La majeure partie de ceux qui ont pu en nommer mettaient l'accent sur l'augmentation des coûts (c.-à-d. les coûts monétaires/économiques). Les exemples donnés comprenaient la perte de recettes fiscales ainsi que l'augmentation des primes d'assurance, des frais de service et des coûts en général afin de compenser les pertes liées aux activités criminelles. Il a été noté que les prix de certains articles comprennent un montant servant à neutraliser les coûts liés aux vols. Certains participants ont également mentionné l'augmentation des coûts liés à la surveillance accrue, aux ressources policières et au système de santé (p. ex. coûts associés au traitement de la toxicomanie).

Certains participants ont fait allusion aux mesures de sécurité accrues en vigueur et aux inconvénients qui y sont associés. Cela comprend le besoin de se soumettre à un nombre croissant de vérifications de sécurité, de mémoriser de nombreux NIP et d'être soumis à un examen plus minutieux par les compagnies émettrices de cartes de crédit. En ce qui a trait à ce troisième inconvénient, un participant a noté qu'il a reçu un appel de la compagnie émettrice de sa carte parce que ses dépenses du mois ne semblaient pas correspondre à ses dépenses mensuelles habituelles. Certains participants ont également parlé de l'utilisation accrue des détecteurs de métal dans les écoles et les bars/boîtes de nuit afin de détecter les armes.

Quelques uns d'entre eux ont également parlé des coûts sociaux en général, notamment la sensation d'insécurité et de crainte croissante au sein de la société en général, ainsi que l'effondrement du sentiment de collectivité. Certains ont mis l'accent sur leurs enfants ou sur les jeunes en général et sur les séquelles psychologiques de l'intimidation.

5.5 Déclaration des crimes

La majorité des participants informeraient la police s'ils étaient victimes du crime organisé, d'autres en sont moins certains

La plupart des participants ont indiqué qu'ils communiqueraient avec la police s'ils étaient un jour victimes du crime organisé. Quelques-uns d'entre eux ont affirmé qu'ils en parleraient à leur conseiller municipal ou à un membre de l'assemblée législative (MAL), alors que d'autres ont dit qu'ils en informeraient la GRC. Certains étaient incertains de ce qu'ils feraient, ne sachant même pas s'ils déclareraient le crime. Il a été noté qu'il est très louable de parler du devoir et de la responsabilité civils, mais qu'en rapportant un crime commis par un groupe du crime organisé, une personne risque de s'exposer (et d'exposer sa famille) à l'intimidation. Pour cette raison, certains participants ont affirmé qu'ils ne rapporteraient peut-être pas un crime ou que tout dépendrait des circonstances et de la nature précise du crime.

6.0 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Cette section fait état de la perception qu'ont les participants des acteurs ou des groupes qui luttent contre le crime organisé. Elle porte sur les groupes principaux participant au combat, sur l'ordre de gouvernement à qui revient la responsabilité principale de régler le problème, sur la connaissance des activités, des campagnes et des lois visant à lutter contre le crime organisé ainsi que sur l'évaluation du rendement des principaux intervenants dans cette lutte. Elle comporte également les résultats de discussions au sujet d'un certain nombre de problèmes de communication.

6.1 Principaux intervenants de la lutte contre le CO

Les participants estiment que de nombreux intervenants participent à la lutte contre le crime organisé, dont principalement les groupes de policiers

Les participants ont nommé un certain nombre de personnes ou de groupes qui luttent contre le crime organisé. Cependant, la police a fait l'objet du plus grand nombre de mentions, suivie de loin par le gouvernement. Plusieurs groupes de police différents ont été nommés, notamment la police en général (c.-à-d. le service en général), la GRC, par nom, le SCRS ainsi que les unités d'intervention et les unités spéciales formées au sein des corps policiers afin de combattre le crime organisé.

Alors que la police a été citée fréquemment de façon non sollicitée, certains participants n'ont nommé le gouvernement que lorsqu'on les a interrogés à ce sujet (c.-à-d. « qu'en est-il du gouvernement? »). De plus, lorsque le gouvernement était mentionné comme participant actif au combat contre le crime organisé, il ne figurait pas souvent parmi les principaux ou les premiers groupes qui venaient à l'esprit des participants.

Parmi les autres groupes ou intervenants considérés comme joueurs principaux dans la lutte contre le crime organisé et mentionnés assez souvent, on retrouve :

- les juges/les tribunaux
- les services d'immigration
- les médias
- les écoles
- les organismes communautaires
- les citoyens normaux
- les parents
- les groupes confessionnels.

On remarque que cette liste est formée en grande partie d'intervenants non gouvernementaux (c.-à-d. les médias, les écoles, les organismes communautaires, les citoyens normaux, les parents et les groupes confessionnels).

Les groupes mentionnés peu fréquemment (c.-à-d. par un ou deux participants) comprenaient les compagnies d'assurance, les locataires de propriétés et les agents de

l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Les participants de Vancouver ont indiqué que B.-C. Hydro est un des principaux acteurs, expliquant que les installations de culture de la marijuana consomment une grande quantité d'énergie et que la société a proposé une initiative qui leur permettra de surveiller l'utilisation d'électricité afin de détecter ces installations.

6.2 Responsabilité à tous les ordres de gouvernement

Les participants estiment que la responsabilité première de régler le problème revient soit au gouvernement fédéral, soit à tous les ordres de gouvernement

Tel qu'il a été susmentionné, les participants ont désigné le gouvernement comme intervenant clé dans la lutte contre le crime organisé, mais souvent après s'être fait interroger à cet égard. En effet, lorsqu'on leur demandait de nommer l'ordre de gouvernement qui, selon eux, est le plus engagé dans la lutte contre le crime organisé, bon nombre de participants indiquaient le gouvernement fédéral. Cependant, beaucoup d'autres ont nommé les trois ordres de gouvernement, puisque la lutte contre le crime organisé était perçue comme un effort conjoint déployé par tous les niveaux gouvernementaux. Un plus petit nombre de participants étaient d'avis que les gouvernements provinciaux doivent prendre les rênes en raison de la nature tangible des activités criminelles locales ou provinciales. Les autres ne savaient tout simplement pas.

Afin d'expliquer la raison pour laquelle ils croient qu'il incombe principalement au gouvernement fédéral de lutter contre le crime organisé, les participants avaient tendance à se concentrer sur les trois raisons suivantes :

- *Ressources disponibles* : Bon nombre de participants ont indiqué que la lutte contre le crime organisé repose principalement sur le gouvernement fédéral puisqu'il détient les ressources nécessaires à cette fin ou est en mesure d'accéder à de telles ressources. L'accent était surtout mis sur les ressources financières et le pouvoir d'application des ressources nécessaires au financement des activités dont le but est de lutter contre le crime organisé.
- *Accent sur le crime organisé aux échelles nationales et internationales* : Bon nombre de participants sont d'avis qu'il incombe principalement au gouvernement fédéral de lutter contre le crime organisé puisqu'il est en charge des questions interprovinciales et internationales. Étant donné que le crime organisé a des ramifications dans plusieurs provinces, voire même à l'échelle du pays, le gouvernement fédéral est le seul niveau gouvernemental ayant la juridiction requise pour gérer ces aspects du crime organisé.
- *Juridiction au chapitre du droit pénal* : On a également noté que le crime organisé se situe dans la sphère d'activités du droit pénal et que, en vertu de la constitution, le gouvernement fédéral a juridiction en ce qui a trait au droit pénal. Cette raison a été nommée moins fréquemment que les deux autres raisons susmentionnées et provenait généralement de participants détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

Afin d'expliquer la raison pour laquelle la lutte contre le crime organisé doit rallier tous les ordres de gouvernement, les participants ont le plus souvent indiqué la nécessité d'arriver à une coordination des efforts et à une coopération entre les différents ordres de gouvernement. Un exemple de ceci est la coopération entre les organismes d'application de la loi des trois ordres de gouvernement (p. ex. la police municipale, la police provinciale et la GRC). Le besoin de coordination et de coopération était principalement associé au fait que les activités du crime organisé sont puissantes et se retrouvent aux quatre coins du pays, concernant ainsi tous les ordres de gouvernement.

On a également noté que ce type de coordination est nécessaire pour assurer un partage d'information efficace. Par exemple, la plupart des gens signaleront un crime (y compris un crime organisé) au corps policier local sans songer à en faire davantage. Il revient donc aux organismes gouvernementaux de s'assurer que les renseignements soient communiqués aux autres intervenants clés. Un participant a ajouté que, même si les gens se rendent à la GRC pour signaler un crime qu'ils croient avoir été commis par un criminel organisé, un agent leur demandera s'ils ont déjà déposé un rapport auprès du service de police local.

6.3 Prise de conscience par rapport aux activités du gouvernement

Les gens sont peu conscients des initiatives, des activités, des lois et des campagnes de sensibilisation du grand public mises en œuvre par le gouvernement

Bien qu'on s'entendait généralement pour dire qu'il incombe principalement au gouvernement fédéral de mener la lutte contre le crime organisé et que cette responsabilité doit être partagée parmi les différents ordres de gouvernement, la majorité des participants connaissaient pratiquement aucune initiative, activité, loi ou campagne de sensibilisation du grand public mise en œuvre par le gouvernement fédéral. En fait, on connaissait peu les initiatives mises en œuvre, peu importe le niveau gouvernemental (c.-à-d. fédéral, provincial ou municipal).

Certains participants connaissaient l'existence de lois antigang, et quelques-uns d'entre eux ont fait référence à une loi permettant la saisie des biens obtenus par le biais du crime organisé. Bien que la plupart des participants ayant défini ces mesures les associaient au gouvernement fédéral, quelques-uns d'entre eux étaient incertains de l'ordre de gouvernement qui les avait mis en vigueur. D'autres activités ou initiatives associées précisément au gouvernement fédéral comprenaient notamment le registre des armes à feu, la lutte contre la contrebande de cigarettes, une unité d'intervention contre le crime organisé (non précisée), le ciblage des Hells Angels, le renforcement des lois sur l'immigration et de la sécurité aux frontières et la consolidation de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Il est à noter que seuls de petits nombres de participants ont identifié chacune de ces mesures.

La seule autre initiative fédérale mentionnée spécifiquement a été citée par un participant de Halifax qui travaille pour une institution financière. L'initiative en question est le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), qui a été mis sur pied dans le but de détecter le financement d'activités terroristes et les menaces envers la sécurité du Canada. Enfin, quelques participants ont identifié des intervenants

fédéraux (par rapport aux initiatives) qui, selon eux, participent directement à la lutte contre le crime organisé, y compris la GRC et le SCRS.

Comme il fallait s'y attendre, la définition des initiatives provinciales variait selon les emplacements. Dans l'ensemble, peu de participants ont mentionné ces initiatives. Quelques participants des villes de Montréal et de Sherbrooke ont fait référence à l'initiative « Carcajou », mise en œuvre afin de lutter contre le crime organisé, mais qui semble avoir été abandonnée. Les participants de Red Deer ont fait référence à une nouvelle mesure provinciale dont le but est d'éliminer le traitement de la méthamphétamine, de même que l'initiative de dénonciation des contrebandiers. Les participants de Vancouver ont mentionné l'utilisation de véhicules appâts pour prendre les voleurs en flagrant délit et la proposition de B.C. Hydro liée au contrôle de l'utilisation d'électricité en vue de détecter les opérations de culture de la marijuana. Dans la plupart des emplacements, des participants ont suggéré l'existence d'initiatives conjointes entre la GRC et les services de police locaux, mais aucune initiative précise n'a été citée.

Bien qu'un certain nombre de participants dans différents emplacements aient mentionné des lois locales ou municipales mises en vigueur pour lutter contre le crime ou le crime organisé, celles-ci semblaient être de nature plutôt générale et comprenaient notamment les lois sur le couvre-feu, les lois interdisant des regroupements importants dans certains secteurs, les restrictions concernant le port de couleurs ou d'insignes témoignant de son appartenance à une bande et l'utilisation de détecteurs de métal dans certains bars de la ville.

Lorsqu'on leur a demandé précisément de nommer les mesures adoptées par le service de police pour lutter contre le crime organisé, les participants ont eu tendance à se concentrer sur les campagnes de sensibilisation et sur l'application de la loi, plus particulièrement sur ce dernier point. En effet, on a noté que la police dispose de plusieurs unités spéciales consacrées à la lutte contre le crime organisé, les activités associées aux bandes et les crimes commis en ligne. De nombreux participants se sont concentrés sur des mesures telles que les saisies de drogues, l'augmentation du nombre de patrouilles dans certains quartiers reconnus pour leurs activités liées au crime organisé, les patrouilles dans les écoles, les missions d'infiltration et les enquêtes menées sur des crimes. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que la responsabilité première de la police est liée à ces types d'activités. Dans la ville de Halifax, par exemple, on a souligné que la police a récemment démantelé un réseau de vente de drogues par téléphone grâce auquel il était possible de se procurer de la cocaïne épurée.

Les campagnes de sensibilisation du grand public associées au service de police comprennent généralement des tentatives de sensibilisation au crime et des activités scolaires telles que des présentations et des séminaires offerts aux jeunes. Bien que certains participants aient fait référence aux unités d'intervention spéciales actuellement en place, il n'ont nommé aucune initiative précise liée à ces dernières.

Bien que bon nombre de participants étaient au courant des campagnes de sensibilisation menées auprès du grand public, celles qu'ils ont identifiées semblaient être conçues pour lutter contre le crime en général et non contre le crime organisé. Parmi les campagnes nommées, on retrouve *Échec au crime*, *Surveillance de quartier*, *Protégez votre NIP*, le

programme *D.A.R.E.* (Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue), *Parents-Secours*, *Surveillance en milieu rural*, les campagnes d'humiliation et les campagnes anti-intimidation. Certains participants ont simplement fait référence de façon générale aux annonces présentées à la télévision et dans les journaux dans la région où le crime a été commis. En général, de telles campagnes de sensibilisation du grand public sont considérées utiles puisqu'elles conscientisent les Canadiens, notamment en ce qui a trait aux mesures préventives à adopter, en plus d'offrir à la population l'occasion de vraiment faire sa part.

6.4 Évaluation du rendement du système de justice pénale

Les participants éprouvent de la difficulté à évaluer le rendement des groupes clés de la lutte contre le crime organisé

Les participants ont été plutôt francs quant aux évaluations du rendement des groupes ou des organisations clés de la lutte contre le crime organisé. Cependant, bon nombre d'entre eux ont avoué n'ont rien de tangible sur quoi se fonder pour juger le rendement dans ce domaine. Lorsque les participants ont entamé l'évaluation des différents groupes clés, il est devenu évident que la ligne distinguant le crime organisé du crime en général n'est pas toujours très claire dans leur esprit. En d'autres mots, les participants ont tendance à juger les groupes clés en fonction de la lutte qu'ils livrent au crime en général et non au crime organisé. En outre, certains participants ont noté qu'ils disposent de peu (voire aucune) preuves sur lesquelles fonder leurs évaluations. Il faut tenir compte de cette réalité au moment d'interpréter les évaluations des participants relativement aux différents intervenants clés.

- *Le service de police* : Le service de police est le seul groupe à avoir reçu une évaluation généralement positive en ce qui concerne son rôle dans la lutte contre le crime organisé. Les participants s'entendaient pour dire que les policiers sont les soldats de première ligne dans ce combat puisqu'ils œuvrent « dans la rue » et sont généralement les premiers à se rendre sur place pour composer avec les activités du crime organisé. La plupart des participants soulignent également que les policiers travaillent fort et font preuve de dévouement, malgré leurs ressources limitées. Les participants ont souvent résumé leur évaluation en affirmant que les policiers « font tout en leur possible avec les ressources dont ils disposent ». Seuls quelques participants ont critiqué le rendement de la police, laissant souvent supposer que certains agents de police sont probablement de connivence avec des criminels organisés. Les commentaires types émis étaient les suivants :

- « Ils font de leur mieux. » *
- « Ils se débrouillent du mieux qu'ils peuvent avec le peu de ressources sur lesquelles ils peuvent compter. » *
- « Je n'ai que du respect pour les policiers, mais souvent les gangs sont aussi bien organisés qu'eux. »
- « Ils sont la première ligne de défense; la ligne de démarcation entre la société et les criminels. » *
- « Je ne crois pas qu'on les reconnaisse à leur juste valeur. » *
- « Ils sont très braves puisqu'ils sont souvent ciblés ou intimidés. » *
- « Tout l'or du monde ne me ferait jamais faire un tel travail. » *

- *Les tribunaux* : Les participants ont eu tendance à se montrer très critiques envers le rendement des tribunaux. Parmi les critiques fréquemment émises, on retrouve la perception selon laquelle les procédures des tribunaux sont lentes et que ceux-ci rendent des sentences laxistes. Les commentaires types étaient les suivants :
 - « *Les peines infligées à ces personnes sont dérisoires.* »*
 - « *Ces procès se poursuivent pendant des années et nous sommes ceux qui finissent par en payer la facture.* »*
 - « *Regardez combien de temps ça leur a pris pour mettre 'Mom' Boucher en prison.* »
 - « *La plupart de ces gens là vont mourir de vieillesse avant d'être mis en prison.* »
 - « *C'est risible. Les cours ne font qu'encourager ces criminels.* »
 - « *Les cours ne font rien pour arracher l'autorité de ceux qui sont condamnés.* »

- *Les lois* : En général, les participants ont également eu tendance à critiquer les lois. Les critiques fréquemment émises comprenaient des perceptions selon lesquelles les lois sont trop permissives et offrent trop d'échappatoires. On a l'impression qu'un bon avocat peut disculper un accusé à l'aide d'un simple point de détail. Certains participants étaient toutefois d'avis que les lois en tant que telles sont efficaces, mais qu'elles ne sont pas appliquées. Toujours sur cette question, les critiques ont été dirigées vers les tribunaux et les juges, que l'on a tendance à accuser de ne pas appliquer la loi assez sévèrement. Les lois ont également fait l'objet de critiques par certains qui les considèrent désuètes. Plus précisément, on a noté qu'un nombre croissant de crimes sont commis en ligne et que des lois supplémentaires sont requises pour régir ce média et pour remédier à son utilisation inappropriée. Les commentaires types étaient les suivants :
 - « *S'ils font appel à de bons avocats, ces criminels sont souvent libérés en raison de détails de procédure.* »*
 - « *Ils y a beaucoup trop d'échappatoires dans les lois.* »*
 - « *Il faut que des lois spéciales soient mises en place pour traiter avec ces personnes.* »*
 - « *Nous nous préoccupons trop de protéger les droits des accusés plutôt que ceux des victimes.* »*
 - « *Il nous faut des lois rigoureuses. Ces personnes font fi de la loi parce qu'elles n'ont pas peur de celle-ci.* »*
 - « *Les lois sont bonnes, mais pas appliquées assez sévèrement.* »

- *Tous les ordres de gouvernement* : Le rendement du gouvernement a également été évalué de façon critique selon un certain nombre de facteurs. Bon nombre de participants ont répété qu'ils n'ont aucune idée des mesures adoptées par le gouvernement (le cas échéant) relativement au crime organisé. Selon une critique plus sérieuse émise par quelques participants, le gouvernement en soi (c.-à-d. les personnes individuelles) est impliqué dans le crime organisé. D'autres ont affirmé que le gouvernement se préoccupe trop des droits des criminels et doit se montrer

plus impitoyable envers eux. Enfin, des participants ont indiqué que le gouvernement doit en faire davantage pour lutter contre le crime organisé. Bien qu'ils admettent être incertains des mesures adoptées par le gouvernement à cet égard, ils ont expliqué que la prédominance du crime organisé laisse supposer que d'autres mesures sont nécessaires pour y mettre fin. Certains participants se sont montrés plus positifs quant à l'évaluation du rendement de la GRC et des autorités des douanes canadiennes, que l'on tend à associer à la mise en application de la loi au niveau des activités gouvernementales. Les commentaires types étaient les suivants :

- *« Il n'existe aucune volonté politique pour se battre contre ces personnes. »**
 - *« Si un jour ils veulent régler ces problèmes, ils devraient sans doute commencer par leur propre cours. »**
 - *« Ils n'ont aucune crédibilité ou aucun fondement pour s'exprimer à cet égard ou régler le problème. »**
 - *« Il est impossible pour le crime organisé de survivre si ce n'est d'un certain soutien politique à cet égard. »**
 - *« On entend souvent parler qu'il faut s'attaquer à la criminalité, mais aucune mesure n'est prise en ce sens. »**
 - *« Les politiciens sont aussi corrompus que les criminels. »*
 - *« Ils font rien parce que s'ils faisaient quelques chose ils seraient impliqués eux-mêmes. »*
 - *« C'est quoi le scandale des commandites sinon du crime organisé? »*
- **Système correctionnel :** Bien que certains participants aient affirmé n'avoir aucune connaissance leur permettant d'évaluer le rendement du système correctionnel, la plupart d'entre eux se sont montrés très critiques envers celui-ci. En ce qui concerne les tribunaux et les lois, les critiques avaient tendance à être à caractère général et à véhiculer des stéréotypes. La critique la plus courante était la perception selon laquelle les criminels vivent la belle vie en prison, et que leur existence était même souvent meilleure que celles des personnes qui ne sont pas incarcérées. La prison ne s'agit donc pas d'un élément dissuasif. À cette étape, davantage en relation avec d'autres facteurs, on semble se concentrer davantage sur le crime organisé. Bon nombre de participants ont affirmé que même après avoir été reconnus coupables, les criminels contrôlent toujours leurs opérations derrière les barreaux. Également, certains étaient d'avis que des individus sont recrutés en prison pour joindre des réseaux de crime organisé ou sont « formés » à cet effet pendant leur incarcération. Comme il était le cas pour les agents de police et le gouvernement, on a supposé que certaines autorités du système correctionnel sont impliquées dans des activités liées au crime organisé. On a émis les commentaires suivants :
 - *« Il n'y a rien qui change. Ils poursuivent leurs activités à l'intérieur des murs de la prison. »**
 - *« Ils achètent tout simplement le silence des responsables de l'administration pénitentiaire. »**

- « *Ils sont toujours en train de sourire quand ils sont condamnés à la prison. Cela devrait nous indiquer quelque chose.* »
- « *On se préoccupe trop des droits des prisonniers. Leur vie n'est pas assez dure.* »
- « *Ils sont les rois et maîtres en prison.* »*
- « *Ils vivent mieux en prison que la plupart des autres personnes libres.* »*
- « *Ils vivent aussi bien en prison que s'ils étaient en liberté.* »*

* Les commentaires suivis d'un astérisx étaient originalement en anglais.

6.5 Rôle du secteur privé

Rôle principal du secteur privé : augmentation du niveau de sécurité

La plupart des participants sont d'avis que le secteur privé doit jouer un rôle dans la lutte contre le crime organisé, en grande partie en raison du nombre croissant de crimes en col blanc et de types de fraudes impliquant les cartes de crédit, Internet et les guichets automatiques. On a indiqué que le rôle principal du secteur privé consiste à augmenter et à améliorer le niveau de sécurité. Ce rôle comporte deux volets différents :

- *Sécurité des systèmes* : Bon nombre de participants sont d'avis que le secteur privé (p. ex. Banques, institutions financières) doit accroître le niveau de sécurité de ses systèmes électronique en vue de protéger les données (et l'argent) et prévenir toute tentative de voler des données qui permettraient aux criminels de s'adonner à des activités frauduleuses. Certains jugent que le secteur fait déjà sa part et qu'il n'a pas besoin d'apporter d'amélioration dans ce domaine. On a toutefois noté qu'il est nécessaire de déployer des efforts continus puisque chaque fois que les mesures de sécurité sont améliorées, quelqu'un trouve une façon de les déjouer.
- *Surveillance des employés et enquête* : Des participants étaient d'accord avec le fait que le crime en col blanc et les infractions à la sécurité ne découlent pas uniquement de techniques sophistiquées, mais que, dans certains cas, des connexions « à l'interne » facilitent ce type de crime. À cet effet, des participants jugent que la lutte du secteur privé contre le crime organisé nécessite qu'on soumette tous les employés (y compris les dirigeants) à une surveillance et à des vérifications de sécurité.

Certains ont suggéré que le secteur privé, particulièrement les banques, doivent procéder à des campagnes de sensibilisation auprès de leurs clients pour les tenir au courant des choses qu'ils doivent faire ou ne pas faire pour se protéger eux-mêmes contre l'usurpation d'identité. Quelques participants ont suggéré que le secteur privé devrait offrir un financement à ceux qui mènent une lutte contre le crime organisé. Enfin, quelques participants de Halifax ont affirmé que le secteur privé devrait cesser de réclamer des réductions d'impôt puisque les revenus fiscaux générés peuvent être utilisés par le gouvernement pour accroître le niveau de sécurité en général.

6.6 Rôle des gens

Le rôle des gens dans la lutte contre le crime organisé consiste principalement à garder l'œil ouvert et à signaler les activités criminelles.

La plupart des participants semblent être d'avis que les gens ont un rôle à jouer dans la lutte contre le crime organisé. Bon nombre d'entre eux jugent qu'ils sont responsables de faire preuve de vigilance quant aux activités criminelles et de signaler celles dont ils sont témoins. Certains ont également avancé qu'il leur incombe de dénoncer de tels actes s'ils sont témoins de ceux-ci ou s'ils en deviennent victimes. Autrement dit il faut sortir de l'ombre et témoigner devant les tribunaux.

Les rôles et les responsabilités suivantes ont également été mentionnés :

- *S'éduquer soi-même* : De nombreux participants ont affirmé que la société a pour responsabilité de s'éduquer elle-même au sujet du crime organisé, et ce, non seulement pour se protéger, mais également pour être en mesure de mener une lutte contre cette activité criminelle. Il faudrait entre autres connaître les personnes impliquées dans le crime organisé et les types d'activités liées à celui-ci, la façon dont les gens peuvent en être victimes et les mesures à prendre, le cas échéant.
- *Éduquer et sensibiliser les jeunes* : Tel qu'il a été susmentionné, de nombreux participants jugent que les jeunes sont particulièrement susceptibles d'être victimes du crime organisé ou d'être impliqués dans ses activités connexes. Bon nombre d'entre eux croient que chaque Canadien doit jouer un rôle dans la sensibilisation de ses enfants au sujet du crime organisé, particulièrement en ce qui a trait au trafic de drogues et à la prostitution.
- *S'abstenir de participer à des activités illicites* : De nombreux participants ont affirmé que, en tant que personnes, ils ne doivent pas encourager le crime organisé en faisant l'acquisition de produits de contrebande ou de produits introduits en fraude (p. ex. cigarettes et alcool). Cela étant dit, la plupart des participants s'entendaient pour dire que les gens continueront d'acheter de tels produits afin d'économiser de l'argent.
- *Faire preuve de prudence* : Quelques participants ont souligné que la prudence est une mesure ordinaire que les gens peuvent prendre pour lutter contre le crime organisé. Cela comprend notamment s'abstenir d'utiliser les guichets automatiques des dépanneurs, ne pas divulguer ses numéros de carte de crédit, protéger son NIP, déchirer/déchiqueter les documents sur lesquels figurent des données financières avant de les mettre au rebut et faire preuve de prudence face à des arnaques qui promettent des retours financiers ou des gains importants.

6.7 Importance de l'éducation du public

L'éducation du public semble être un aspect important de la lutte contre le crime organisé

La majorité des participants sont d'avis que l'éducation/sensibilisation du public peut réduire le nombre de victimes du crime organisé, alors que certains croient que cette initiative peut réduire l'ampleur du crime organisé en tant que telle. Cette affirmation est fondée sur une impression générale selon laquelle la connaissance est en elle-même

puissance et qu'il est préférable d'être renseignés sur ces questions que de vivre dans l'ignorance. Plus précisément, on a noté que la sensibilisation envers les types d'activités associées au crime organisé permet de réduire les risques d'en être victime. Cela était particulièrement le cas pour ce qui est des crimes en col blanc et des activités frauduleuses.

Certains participants ne voyaient aucun lien entre une plus grande sensibilisation au crime organisé et les risques moins importants d'en être victime. Comme tels, les exemples de victimisation cités par quelques-uns ont tendance à inclure le fait d'être au mauvais endroit au mauvais moment (p. ex. être victime d'une dispute territoriale).

6.8 Sources d'information crédibles au sujet du crime organisé

Bon nombre de participants font appel à la police et à l'Internet pour obtenir de plus amples renseignements sur le crime organisé

Les participants qui veulent obtenir des renseignements au sujet du crime organisé font généralement appel à la police (y compris la GRC) ou à Internet. Parmi les autres sources fréquemment nommées, on retrouve l'ensemble des médias, les organismes communautaires et les universitaires. Quelques participants ont affirmé qu'ils se renseignent auprès des ONG ou font appel à des sources internationales (non précisées). Peu de participants ont mentionné le gouvernement ou les politiciens comme sources d'information sur le crime organisé.

6.9 Types d'information désirés

Groupes et activités liés au crime organisé; conseils en matière de protection– les types d'information les plus importants

Il existe un certain nombre de types d'information différents que les participants jugent qu'il faut fournir aux Canadiens au sujet du crime organisé (dans le cadre d'une campagne de sensibilisation auprès du grand public). Se trouvaient en tête de liste les types d'activités et les groupes impliqués dans le crime organisé pour permettre à la population canadienne de repérer ce phénomène. Bon nombre ont également souligné l'importance de connaître ces renseignements en ce qui concerne leur propre collectivité ou région (c.-à-d. les éléments qui s'appliquent à l'endroit où ils habitent). On a également mentionné à maintes reprises l'importance de détenir les renseignements nécessaires pour protéger sa famille et soi-même contre les activités liées au crime organisé. Non seulement cela permettrait-il de s'assurer que les Canadiens ne deviennent pas victimes de ce phénomène, mais cela réduirait éventuellement le niveau de crime organisé dans l'ensemble du pays.

Les autres types d'information considérés utiles étaient les suivants :

- L'incidence du crime organisé sur la société et l'économie
- La façon dont ces groupes sont formés
- Les lois mises en place pour lutter contre le crime organisé
- Les organisations qui participent à la lutte contre le crime organisé
- Les mesures adoptées par les gouvernements pour lutter contre le crime organisé
- Quoi faire si on est victime du crime organisé
- La méthode employée par les criminels pour recruter des membres

- Qui sont les personnes les plus à risque et la façon dont les criminels organisés abordent leurs victimes
- Les signes ou indices qui trahissent l'existence d'une activité liée au crime organisé
- Une liste d'entreprises ou de commerces soi-disant « légitimes » associés au crime organisé.

6.10 Porte-parole crédibles

La police figure au premier rang des principales sources d'information fiables sur le crime organisé

L'ensemble du service de police, de même que la police locale (particulièrement la GRC) ont été décrits fréquemment comme les sources les plus crédibles en ce qui concerne le crime organisé et les efforts déployés à la lutte contre celui-ci.

Bien que la plupart des participants aient mentionné le service de police, les éléments suivants ont également été nommés en tant que sources de renseignements/porte-parole pertinents :

- *Les victimes* : Quelques participants ont indiqué que les victimes du crime organisé sont des porte-parole crédibles. On a souligné que leurs témoignages et leurs expériences personnelles constitueraient un outil précieux pour éviter que d'autres personnes soient victimes du crime organisé.
- *Les médias/journalistes* : Bien que certains participants aient affirmé être incertains du niveau de crédibilité ou d'exactitude des reportages des médias sur le crime organisé, bon nombre d'entre eux ont tout de même mentionné ces derniers comme sources d'information dignes de confiance. Certains participants de Montréal et de Sherbrooke ont précisé qu'ils ont confiance en des journalistes tels que Michel Auger et Claude Poirier, qui ont tous deux reçu des menaces de criminels organisés. Cela était perçu comme un signe de l'efficacité de l'enquête qu'ils mènent sur ce phénomène. Qui plus est, on a indiqué que le fait que ces personnes n'étaient aucunement intimidées par ces menaces ne faisait qu'accroître leur crédibilité.
- *Les anciens criminels* : Certains participants ont mentionné que les anciens membres du crime organisé sont des sources d'information crédibles. Ils ont l'impression qu'étant donné que ces individus ont déjà fait partie de ce système, ils en connaissent bien les rouages, ce qui font d'eux des sources d'information fiables.
- *Organisations non gouvernementales/universitaires* : Certains participants jugeaient que les ONG et les universitaires qui étudient le phénomène du crime organisé sont des sources d'information crédibles en raison de leur impartialité et de leur expertise. Ils étaient d'avis que ces sources sont généralement objectives, et, de ce fait, dignes de confiance.

Les sources ou les porte-parole mentionnées par quelques participants seulement comprenait les MAL, INTERPOL, SCRS, les agents d'infiltration, les enseignants, les organismes confessionnels, les célébrités sportives et les travailleurs de la santé de premier

recours (p. ex. médecins et personnel infirmier) qui doivent composer avec certaines répercussions et incidences directes du crime organisé.

Il est important de souligner que quelques participants ont mentionné le gouvernement ou les politiciens comme sources d'information fiables. Cela étant dit, les ministères et les cabinets (à savoir la bureaucratie) sont généralement considérés plus crédibles que le gouvernement (c.-à-d. le parti au pouvoir) ou les politiciens.

7.0 MESURES POTENTIELLES POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Cette section décrit les perceptions des participants par rapport aux mesures que pourrait mettre en œuvre le gouvernement pour lutter contre le crime organisé.

7.1 Perceptions par rapport aux mesures adoptées pour lutter contre le crime organisé

Les mesures les plus efficaces pour lutter contre le crime organisé : sentences plus sévères, plus grande force policière et augmentation du nombre de saisies des produits de la criminalité

On a demandé aux participants de définir des mesures qui, selon eux, permettraient de lutter efficacement contre le crime organisé au Canada. Les participants ont spontanément mis le plus souvent l'accent sur la nécessité d'appliquer des lois ou des sentences plus sévères, d'accroître le nombre de policiers et de saisies de propriétés et de produits découlant du crime organisé. Un plus petit nombre de participants ont défini spontanément les mesures suivantes : appliquer des lois plus rigoureuses sur l'immigration, créer des unités policières spéciales pour lutter contre le crime organisé, procéder à des campagnes de sensibilisation du grand public, dédommager les collectivités touchées par le crime organisé et accroître le nombre de programmes sociaux.

Lorsque les participants des groupes n'étaient pas en mesure de définir plus d'une ou de deux mesures, on leur a lu une liste de mesures potentielles pouvant être adoptées. On leur demandait ensuite d'indiquer celles qui, selon eux, seraient les plus efficaces. Les mesures potentielles énumérées sont les suivantes :

- Accroître le nombre de pratiques liées à la prévention du crime
- Augmenter le nombre de policiers
- Offrir une formation plus exhaustive aux policiers
- Appliquer des sentences plus sévères
- Augmenter le nombre de programmes de réadaptation
- Saisir les produits du crime (c.-à-d. sommes et propriétés obtenus par l'entremise du crime organisé)
- Politiques d'immigration plus sévères et rigoureuses
- Adopter un plus grand nombre de lois
- Accroître le nombre de programmes sociaux relativement à l'éducation, à la formation professionnelle, au traitement pour toxicomanie, aux loisirs et à la création d'emplois
- Créer des partenariats entre le gouvernement, les corps policiers et le secteur privé.

Toutes ces mesures ont été appuyées par au moins quelques participants de chaque groupe, et, dans quelques villes, elles ont été appuyées dans une très grande mesure. Selon leur

rétroaction ouverte, il semble que les participants étaient plus enclins à appuyer les mesures qui consistaient à rendre des sentences plus sévères, à accroître le nombre de policiers et à saisir les produits du crime. La plupart des participants appuyaient ces mesures, et bon nombre l'ont fait avec enthousiasme. En ce qui concerne la saisie des produits du crime, un certain nombre de participants ont souligné qu'il faudrait utiliser ces produits pour financer la lutte contre le crime organisé.

Bien qu'au moins quelques participants de chaque groupe appuyaient l'amélioration de la formation offerte aux policiers et l'adoption d'un plus grand nombre de lois, l'ensemble des participants semblaient croire que le problème ne se pose pas à ces niveaux. Par exemple, on a noté que la mise en œuvre de nouvelles lois ne serait pas aussi efficace que l'exploitation exhaustive des lois et des ressources policières actuelles. Le soutien envers l'augmentation du nombre de programmes sociaux et de programmes de réhabilitation a tendance à varier. Dans certains groupes, ces mesures ont reçu l'appui de quelques participants seulement, alors que dans d'autres, de nombreux participants s'y sont montrés favorables. Bon nombre de ceux qui appuient les mesures percevaient la pauvreté comme l'une des causes fondamentales qui poussent les gens à participer à des activités liées au crime organisé.

Malgré la réticence déjà notée de certains participants à identifier les groupes ethniques spécifiques impliqués dans le crime organisé, bon nombre de participants ont appuyé la mise en place de politiques d'immigration plus rigoureuses. Certains ont ajouté que tout immigrant reconnu coupable d'une activité liée au crime organisé devrait être déporté sur le champ. Cela étant dit, certains participants se disaient préoccupés par le fait qu'une telle mesure pourrait mener au profilage racial et à des politiques d'immigration racistes.

Les participants ont eu tendance à appuyer la mise en œuvre de pratiques de prévention du crime et la création de partenariats entre le gouvernement, les corps policiers et le secteur privé, mais surtout en tant qu'approches fondamentales et logiques visant à régler la question. Autrement dit, certains étaient d'avis qu'il faut mettre ces mesures en œuvre d'emblée.

Outre les mesures précises sur lesquelles on a interrogé les participants, les autres mesures gouvernementales suggérées pour lutter contre le crime organisé sont les suivantes :

- Augmenter le niveau de sécurité aux frontières
- Étudier et surveiller les forces policières en vue de déceler toute connexion possible avec le crime organisé
- Informer les citoyens sur les programmes actuels visant à lutter contre le crime organisé.

7.2 Lutte contre le crime organisé : priorité du gouvernement

Bon nombre de participants accordent une moins grande priorité au crime organisé qu'aux autres priorités du gouvernement

Malgré le fait que la plupart des participants perçoivent le crime organisé comme un problème considérable qui s'est aggravé au fil du temps, ils ne lui accordent pas autant d'importance qu'aux autres priorités gouvernementales. De nombreux participants jugent

que les questions liées aux soins de santé et à l'éducation revêtent une plus grande importance que la lutte contre le crime organisé, et qu'elles ont ainsi préséance sur celui-ci. Toutefois, à cet égard, certains participants qui étaient d'avis que la lutte contre le crime organisé est une question pressante ont souligné que ces problèmes étaient tous interreliés. On a noté, par exemple, que le crime organisé a probablement une incidence sur les coûts des soins de santé et qu'il est en fait impossible de dissocier le crime organisé des autres questions sociales.

Il s'agissait, dans l'ensemble, d'une question à laquelle les participants avaient de la difficulté à répondre puisqu'il s'agissait de comparer la priorité à accorder à la lutte contre le crime organisé et les autres priorités du gouvernement. Cette question était trop vaste et se résumait à comparer des pommes et des oranges.

7.3 Crime organisé par rapport aux autres types de crimes

La plupart des participants accordent la même priorité au crime organisé qu'aux autres types de crimes

La majorité des participants jugent que le crime organisé doit être considéré comme une question aussi (voire plus) pressante que tout autre problème lié à la sécurité publique (c.-à-d. les autres types de crimes). Pour expliquer cela, bon nombre de participants ont tendance à mettre l'accent sur l'interdépendance du crime organisé et des autres types de crimes, notamment la criminalité chez les jeunes et les crimes de violence. Selon ce point de vue, il est impossible de régler efficacement les autres problèmes liés à la justice et à la sécurité publique avec lesquels la société est aux prises sans accorder d'abord la priorité à la lutte contre le crime organisé. D'autres participants estiment que la question du crime organisé est plus préoccupante en raison de sa nature organisée, ce qui fait de ce type de crime une menace majeure.

Bien que non expressément mentionnée, une autre raison qui pourrait expliquer pourquoi certains participants jugent que le crime organisé est aussi (voire plus) important que les autres types de crimes. Dans le cadre de discussions portant sur le crime organisé, il est devenu évident que bon nombre de participants ne font pas clairement la distinction entre le crime organisé et le crime en général, qui englobe les méfaits des bandes de jeunes (p. ex. attaques en bandes, intimidation) Puisqu'il ne discernent pas le crime organisé de ces autres types de crimes, il est probable qu'ils ont tous une importance semblable à leurs yeux.

Certains participants jugent qu'il faut accorder la priorité à d'« autres » types de crime plutôt qu'au crime organisé, car ils croient que le crime « normal » est plus susceptible de les toucher, de même que leur famille. Cette perception est directement liée au chaînon manquant entre la gravité perçue du crime organisé et l'opinion de bon nombre de participants qui affirment ne pas craindre d'en être victimes.

7.4 Crime organisé par rapport au terrorisme

Les participants conviennent que la lutte contre le crime organisé est plus importante que celle livrée contre le terrorisme

La majorité des participants s'entendent pour dire que la lutte livrée contre le crime organisée est plus importante que celle livrée contre le terrorisme. En effet, le crime organisé est perçu comme un problème de taille au Canada, ce qui n'est généralement pas le cas pour le terrorisme. Cependant, certains participants étaient d'avis que les deux organisations sont peut-être interreliées, c'est-à-dire que le crime organisé fournirait ressources et financement aux terroristes. Pour ces participants, il est impossible de dissocier les deux luttes livrées contre ces organisations.

Quelques participants ont exprimé une plus grande préoccupation envers le terrorisme. Selon eux, la population canadienne est plus susceptible d'être victime du terrorisme en raison de sa nature aléatoire (c.-à-d. que les attentats ciblent rarement des personnes en particulier) que de devenir la proie du crime organisé (que l'on considère généralement comme évitable).

ANNEXE A : QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT

Groupe de discussion sur le Crime Organisé Questionnaire de recrutement

Caractéristiques du profil:

- 16 groupes de discussion vont être tenus à huit endroits: Halifax, Montréal (français), Sherbrooke (français), Toronto, Winnipeg, Red Deer, Vancouver et Cornwall.
- La composition des groupes de discussion sera comme suit:
 - Les participants seraient âgés de 18 ans et plus, avec un bon partage d'âge et de sexe.
 - Les deux groupes à chacun des endroits seront recrutés selon leur niveau d'éducation: Groupe 1 – secondaire complété ou moins; Groupe 2 – éducation post-secondaire (par ex. partage de ceux qui ont fait le collège/l'université en partie ou au complet).
 - Pour les plus gros centres urbains, la moitié des membres devraient faire partie d'une minorité visible avec un partage d'héritage culturel..
 - Pour les deux endroits les plus petits, approximativement la moitié des participants devraient venir de la région rurale à 25-30 minutes du centre-ville.
- 12 participants à recruter pour 8 à 10 présences par groupe.
- Les participants vont être payés 50.00\$.
- Les groupes vont être attribués comme ceci:

	Toronto	Winnipeg	Red Deer	Vancouver	Montréal	Sherbrooke	Halifax	Cornwall
	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Français	Français	Anglais	Anglais
Date	20 Juin	21 Juin	22 Juin	23 Juin	21 Juin	22 Juin	23 Juin	5 Juillet
18h00	Secondaire	Post-Secondaire	Secondaire	Post-Secondaire	Post-Secondaire	Secondaire	Post-Secondaire	Post-Secondaire
20h00	Post-Secondaire	Secondaire	Post-Secondaire	Secondaire	Secondaire	Post-Secondaire	Secondaire	Secondaire

- Les groupes seront tenus à l'intérieur de centres de groupes de discussions réguliers dans les cinq plus larges centres urbains. Dans les trois plus petits endroits, les groupes vont être tenus dans des salles de réception d'hôtels.
- Les groupes vont durer deux heures.
- Si le répondant ne se qualifie pas, terminez en complétant de 2 à 3 questions supplémentaires.
- Tous les répondants devraient être capables d'articuler clairement (disqualifiez si ce n'est pas le cas).
- **Le nom du client devrait être révélé (Gouvernement du Canada). Le sujet du groupe de discussion (par ex. crime organisé) ne doit pas être mentionné aux recrutés potentiels.**

Groupe de discussion sur le Crime Organisé

Questionnaire de Recrutement

Bonjour, mon nom est _____. Je vous appelle de la part de Québec Recherches, une firme de recherche d'opinion publique. Nous avons été mandatés par le Gouvernement du Canada afin de mener une série de groupes de discussion auprès des Canadiens afin d'explorer certaines questions d'actualités importantes touchant les Canadiens aujourd'hui.

Chaque groupe de discussion va durer deux heures. Chacun des participants recevra une somme de 50.00\$ en argent comptant pour leur temps et des rafraîchissements seront servis. Votre participation à la recherche est complètement volontaire et votre décision d'y participer ou pas n'affectera en rien les relations que vous pourriez avoir avec le Gouvernement du Canada. Tous les renseignements recueillis ne seront utilisés qu'à des fins de recherche seulement et soumis aux lois instaurées pour protéger votre vie privée.

Puis-je vous poser quelques questions pour voir si vous vous qualifiez au groupe?

- | | | |
|-----|---|-------------------------|
| Oui | 1 | (CONTINUEZ) |
| Non | 2 | (REMERCIEZ ET TERMINEZ) |

SI LE RÉPONDANT QUESTIONNE LA VALIDITÉ DE LA RECHERCHE, INVITEZ-LE/LA À CONTACTER LES RELATIONS AUX MÉDIAS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE DU CANADA AU 613-991-0657.

1. Pourriez-vous me dire dans quel groupe d'âge vous appartenez ...? (LIRE LA LISTE, OBTENEZ UN BON PARTAGE)

- | | | |
|-----------------|---|-------------------------|
| Moins de 18 ans | 1 | (REMERCIEZ ET TERMINEZ) |
| De 18 à 30 ans | 2 | |
| De 31 à 40 ans | 3 | |
| De 41 à 54 ans | 4 | |
| 55 ans et plus | 5 | |

2. Quel est votre plus haut niveau d'éducation complété? (LIRE LA LISTE SI NÉCESSAIRE, METTRE DANS LES GROUPES APPROPRIÉS)

- | | |
|---|---|
| Moins que le secondaire | 1 |
| Secondaire | 2 |
| Collège/école technique/CEGEP en partie | 3 |
| Collège/école technique/CEGEP complété | 4 |
| Université en partie | 5 |
| Université complétée | 6 |

DEMANDER À TORONTO, WINNIPEG, VANCOUVER, MONTRÉAL ET HALIFAX:

3. Pour cette recherche, nous voulons parler à des gens d'une multitude de provenances. Vous considérez-vous comme étant membre d'une minorité visible au Canada? (VÉRIFIEZ QUOTAS)

Oui	1
Non	2

SI OUI, DEMANDEZ:

4. Vous considérez-vous être membre de l'un des groupes suivants? (LIRE LA LISTE; N'ACCEPTÉZ QU'UNE RÉPONSE SEULEMENT)

Noire (ex. Africain, Caraïbe)
Chinois
Japonais
D'Asie du Sud (ex. Indien de l'est, Pakistanais)
D'Asie du Sud-Ouest (ex. Vietnamien, Cambodgien, Indonésien)
Autre (précisez): _____

DEMANDER À RED DEER, SHERBROOKE, ET CORNWALL:

5. Vivez-vous dans la ville de (INSÉREZ NOM) ou dans la région avoisinante ? Par région avoisinante, nous voulons dire dans une petite ville à l'extérieur ou dans une région rurale de 25 à 30 minutes du centre-ville. (VÉRIFIEZ LES QUOTAS).

Ville	1
À l'extérieur de la ville	2

6. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion ou entrevue qui était prévue à l'avance et pour laquelle vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1
Non	2

 (ALLEZ À LA Q9)

7. Quand était la dernière fois que vous avez-vous participé à ce genre de groupe de discussion ou entrevue?

Il y a moins de 12 mois	1	(REMERCIEZ ET TERMINEZ)
Il y a plus de 12 mois	2	

8. Avez-vous participé à plus de cinq groupes de discussion ou entrevues rémunérés dans votre vie?

Oui	1	(REMERCIEZ ET TERMINEZ)
Non	2	

9. Est-ce que vous ou un membre du foyer ou votre famille immédiate travaillez ou avez déjà travaillé dans l'un des domaines suivants? (LIRE LA LISTE)

LA PUBLICITÉ,
LA RECHERCHE EN MARKETING,
LES MÉDIAS (radio, télévision, journaux, magazines etc.)
APPLICATION DE LA LOI/CRIMINOLOGIE * (POLICE, GRC, GARDIENS DE PRISON, ETC.)
LA COUR OU À L'INTÉRIEUR DE NOTRE SYSTÈME LÉGAL *

- [] Oui (TERMINEZ)
[] Non (CONTINUEZ)

*Quiconque impliqué dans ces domaines et les membres de la famille devraient être disqualifiés (ex. Professeurs, étudiants, travailleurs). Définissez ceci de façon large et non de façon limitée.

ENREGISTREZ LE SEXE (ASSUREZ UN PARTAGE APPROXIMATIF)

Femme	1
Homme	2

Le groupe de discussion aura lieu le (JOUR DE LA SEMAINE) (DATE) juin à (HEURE). Il durera deux heures. Tel que mentionné plus tôt, les participants recevront une somme de 50.00\$ en guise de remerciement pour leur participation et des rafraîchissements seront servis. Seriez-vous intéressé à y participer?

Oui	1
Non	2 (REMERCIEZ ET TERMINEZ)

Avez-vous un crayon à proximité pour que je puisse vous donner l'adresse ou le groupe aura lieu? Il sera tenu à _____. S'il vous plaît aviser la réception sur place pour leur dire que vous y êtes pour un groupe de discussion. Je voudrais vous rappeler que le groupe est à (HEURE) le (DATE).

Le groupe sera enregistré à des fins de recherche et les membres de l'équipe de recherche observeront la discussion. Vous serez demandé de signer un abandon de recours pour donner votre accord sur le fait que vous serez enregistré sur bande audio ou vidéo durant la session. Toute information recueillie ne sera utilisée qu'à des fins de recherche seulement et régie conformément aux lois concernant la protection de la vie privée. Si vous portez des lunettes les apporter au groupe avec vous. S'il vous plaît arrivez 15 minutes à l'avance.

Comme nous n'invitons qu'un nombre restreint de participants, votre participation est très importante. Si pour quelque raison que ce soit vous êtes incapable de vous y rendre, nous appeler pour que nous puissions vous remplacer. Vous pouvez nous rejoindre au ____ à nos bureaux. S'il vous plaît demandez pour _____. Quelqu'un vous appellera une journée avant le groupe de discussion afin de vous le rappeler.

Puis-je confirmer votre nom et votre numéro de téléphone?

NOM DU RÉPONDANT: _____

MAISON _____

ENDROIT/HEURE DU GROUPE: _____

ANNEXE B : GUIDE DE L'ANIMATEUR

Étude sur le crime organisé : groupes de discussion

Guide de l'animateur

Introduction (5 minutes)

- ❑ Présenter l'animateur et Phoenix.
- ❑ Remercier les participants de leur présence et souligner l'importance de celle-ci.
- ❑ Expliquer le but de ce genre de rencontre de discussion :
 - recueillir vos *opinions* sur les questions, les idées ou les produits présenté;
 - il ne s'agit pas d'évaluer vos connaissances; il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses (nous voulons connaître votre opinion);
 - vous avez le droit de ne pas être d'accord; n'hésitez pas à exprimer un point de vue différent.
- ❑ Nous réalisons, ce soir, une étude pour le gouvernement du Canada. Nous parlerons du crime organisé et de ce que vous pensez de la situation actuelle au Canada. Je tiens à ce que vous sachiez que personne ici n'est spécialiste dans ce domaine et que la discussion, ce soir, n'exige aucune connaissance particulière. Nous ne cherchons pas un « avis professionnel »; nous voulons simplement connaître votre opinion.
- ❑ Nous vous demandons d'être francs et honnêtes. Les commentaires seront traités de manière confidentielle. Nous ne rapporterons que l'ensemble des commentaires. L'enregistrement sur audiocassette servira uniquement à faciliter la prise de notes. Il y a des observateurs derrière le miroir sans tain (modifier pour les groupes de discussion ayant lieu dans une salle de réunion d'un hôtel équipée de matériel audiovisuel).
- ❑ Veuillez désactiver la sonnerie de votre téléphone cellulaire, si vous en avez un.
- ❑ Avez-vous des questions ?
- ❑ Présentations par tour de table : Veuillez vous présenter par votre prénom et nous parler d'un de vos principaux intérêts ou d'un de vos passe-temps préférés.

Les plus importantes questions sont accompagnées d'un astérisque (*).

Impressions et opinions sur le crime organisé (45 minutes)

Nous vous avons demandé de remplir un petit questionnaire pendant que vous attendiez. Avez-vous tous et toutes eu l'occasion de le faire ? (COMPTER ET POURSUIVRE).

Commençons par discuter de certains des points traités dans le questionnaire.

1. *Quelle image ou quel sentiment vous vient d'abord à l'esprit dans vous pensez au crime organisé au Canada ? Autre chose ?
2. Quand on parle de crime organisé, de quoi parlons-nous en fait ? Qu'est-ce qu'une organisation criminelle ? Qu'est-ce qu'un groupe criminel ?

- la contrefaçon
 - les gangs
 - la fraude touchant les cartes de crédit ou les guichets automatiques
 - la contrebande de cigarettes et d'alcool
 - le « crime en col blanc » comme la fraude informatique, dans Internet ou à la bourse
 - les armes à feu (le trafic, la contrebande, la vente d'armes illégales)
 - l'usurpation d'identité
7. *À partir de la liste que vous venez de me donner, veuillez m'indiquer les trois activités criminelles que vous jugez les plus graves. Pourquoi croyez-vous que ces activités sont les plus graves ?
8. * Dans votre province ou dans votre région, les activités dans lesquelles est impliqué le crime organisé sont-elles différentes de celles dans lesquelles il est impliqué dans d'autres régions du pays ? Si oui, quelles sont les différences ?
9. *Et les gens impliqués dans le crime organisé... Selon vous, qui est susceptible de s'impliquer dans le crime organisé ? À votre avis, quels genres de personnes ou de groupes sont impliqués dans le crime organisé au Canada ? Et dans votre province ? Et dans votre ville ou votre région ?

Sonder : - genres de groupes impliqués dans le crime organisé (p. ex. les bandes de motards, les Asiatiques, les Autochtones, les Noirs, les gangs de rue, les ressortissants du Moyen-Orient, la mafia italienne, etc.)

Les répercussions du crime organisé (20 minutes)

10. *Est-ce que votre famille, y compris vous-même, a déjà été victime d'un crime ? Si oui, comment ? Avez-vous déjà été victime du crime organisé ? Si oui, comment ? (BRIÈVEMENT – ÉVITER LES DESCRIPTIONS DÉTAILLÉES OU LES LONGUES HISTOIRES)
11. *Jusqu'à quel point êtes-vous inquiet ou inquiète de voir votre famille, y compris vous-même, devenir un jour victime du crime organisé ? Votre inquiétude a-t-elle augmenté ou diminué au cours des derniers 5 ou 10 ans ? Pourquoi ?
12. *Certains groupes de personnes sont victimes, plus que d'autres, du crime organisé. Selon vous, quels groupes, dans notre société, sont particulièrement susceptibles d'être victimes du crime organisé ? Pourquoi ? Y en a-t-il d'autres ?

Sonder : - genre de groupes généralement victimes du crime organisé
- p. ex. les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les membres de groupes ethniques, etc.

13. *Le crime organisé a-t-il des répercussions sur notre quotidien ? Si oui, de quelle(s) façon(s) ?

Sonder : - nature et étendue des répercussions

14. Que feriez-vous si vous deveniez une victime du crime organisé ? Où vous adresseriez-vous pour obtenir de l'aide ? Feriez-vous autre chose ?

Rôles et responsabilités (35 minutes)

15. *Qui sont les principaux intervenants dans la lutte contre le crime organisé au Canada ? Y en a-t-il d'autres ? Lequel des paliers gouvernementaux est principalement responsable de la lutte contre le crime organisé ? Pourquoi ?
16. *Avez-vous entendu parler d'activités ou d'initiatives, visant à lutter contre le crime organisé, mises sur pied par le gouvernement du Canada ? Lesquelles ? Connaissez-vous des activités ou des initiatives mises sur pied par votre gouvernement provincial, visant à lutter contre le crime organisé ? Si oui, lesquelles ? Et la police... que fait-elle pour lutter contre le crime organisé ?
17. Connaissez-vous des lois visant à lutter contre le crime ? Et des lois visant à lutter contre le crime organisé ?
18. Vous rappelez-vous avoir vu des campagnes de sensibilisation du public visant à lutter contre le crime organisé ou même, le crime en général ? Si oui, lesquelles ? Ont-elles changé votre comportement ? Si oui, de quelle(s) façon(s) ?

Sonder : - *Échec au crime, Surveillance de quartier, Protège ton NIP*

19. *Certains groupes ou certaines organisations jouent un rôle dans la lutte contre le crime en général, et contre le crime organisé en particulier. J'aimerais que vous arrêtiez votre réflexion sur le crime organisé et que vous me disiez ce que vous pensez de leur performance dans la lutte contre le crime organisé au Canada. Commençons par... (LIRE / FAIRE LA ROTATION)
- la police.
 - nos tribunaux.
 - nos lois.
 - tous les paliers du gouvernement.
 - le système correctionnel
20. Quel rôle devrait jouer le secteur privé dans la lutte contre le crime organisé ?
21. Quel rôle pouvez-vous jouer, personnellement ?
22. *Croyez-vous qu'un public plus sensibilisé serait moins susceptible d'être victime du crime organisé ? Pourquoi / pourquoi pas ? Où vous adresseriez-vous, maintenant, pour obtenir des renseignements sur le crime organisé ? Quels renseignements devraient avoir les Canadiens et Canadiennes, ou qu'est-ce qu'ils devraient savoir ?

23. *Quelles organisations ou quels porte-parole seraient, selon vous, les plus crédibles ou les plus dignes de confiance au moment de parler du crime organisé au Canada et des efforts réalisés pour lutter contre celui-ci ? Y en a-t-il d'autres ?

Sonder : - les genres de groupes les plus crédibles
- exemples : le chef de police, les officiers de la justice (fédéral/provincial), les politiciens (fédéral/provincial), les commentateurs, les universitaires ou les experts juridiques, etc.

Mesures possibles pour lutter contre le crime organisé (15 minutes)

24. *Pensez aux efforts, en général, que fait le gouvernement pour lutter contre le crime organisé. Le gouvernement devrait-il en faire plus à ce chapitre ? Si oui, qu'est-ce qu'il devrait faire ?

Sonder : - les mesures les plus importantes/efficaces dans la lutte contre le crime organisé;
- les principaux ingrédients de la lutte contre le crime organisé.

SI LES PARTICIPANTS SONT INCAPABLES DE NOMMER DES MESURES, DONNEZ-LEUR 4 OU 5 EXEMPLES PARMIS LES SUIVANTS (VARIER LES EXEMPLES D'UN GROUPE DE DISCUSSION À L'AUTRE), ET DITES :

Selon vous, jusqu'à quel point les mesures suivantes seraient-elles efficaces pour réduire la présence du crime organisé au Canada, y compris dans votre province ?

- encourager les pratiques de prévention du crime
- augmenter le nombre de policiers
- offrir plus de formation aux policiers
- imposer des peines plus sévères
- offrir davantage de programmes de réhabilitation
- saisir les revenus tirés d'activités criminelles (c.-à-d. l'argent ou les biens obtenus par les activités du crime organisé)
- adopter des politiques d'immigration plus sévères ou plus strictes
- adopter de nouvelles lois
- investir davantage dans les programmes sociaux comme l'éducation, la formation professionnelle, le traitement pour toxicomanie, les loisirs et la création d'emplois
- élaborer des partenariats entre le gouvernement, la police et le secteur privé

25. *Compte tenu du fait que les ressources sont limitées, quelle priorité devrait-on accorder à la lutte contre le crime organisé par rapport aux autres priorités du gouvernement ? Et, par rapport aux autres problèmes sociaux en matière de justice et de sécurité publique ? Et, par rapport à la lutte au terrorisme ?

Conclusion

26. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions par rapport à ce dont nous avons discuté ce soir ?

REMERCIER LES PARTICIPANTS. RECUEILLIR LES QUESTIONNAIRES.

ANNEXE C : BREF QUESTIONNAIRE

Groupe de discussion pour l'étude sur le crime organisé

Veillez répondre aux questions suivantes.

1. Veillez décrire l'image ou le sentiment qui vous vient d'abord à l'esprit quand vous pensez au crime organisé au Canada.

2. Selon vous, le crime organisé constitue-t-il un problème sérieux au Canada à l'heure actuelle ? Veillez utiliser l'échelle de 1 à 5 présentée ci-dessous.

1 2 3 4 5

Pas du tout sérieux

Entre les deux

Très sérieux

3. Au cours des derniers 5 ou 10 ans, pensez-vous qu'il y a eu une hausse ou une diminution dans le crime organisé au Canada ou encore, aucun changement ?

1 2 3 4 5

Diminution

Peu de changement

Hausse

4. Jusqu'à quel point le crime organisé vous préoccupe-t-il personnellement ?

1 2 3 4 5

Ne me préoccupe pas du tout

Entre les deux

Me préoccupe beaucoup

5. Quels genres d'activités associez-vous au crime organisé au Canada ?

6. Selon vous, quels sont les principaux groupes impliqués dans le crime organisé au Canada, y compris dans votre région ou votre province ?

Merci d'avoir rempli ce questionnaire. Veillez l'apporter à la rencontre.